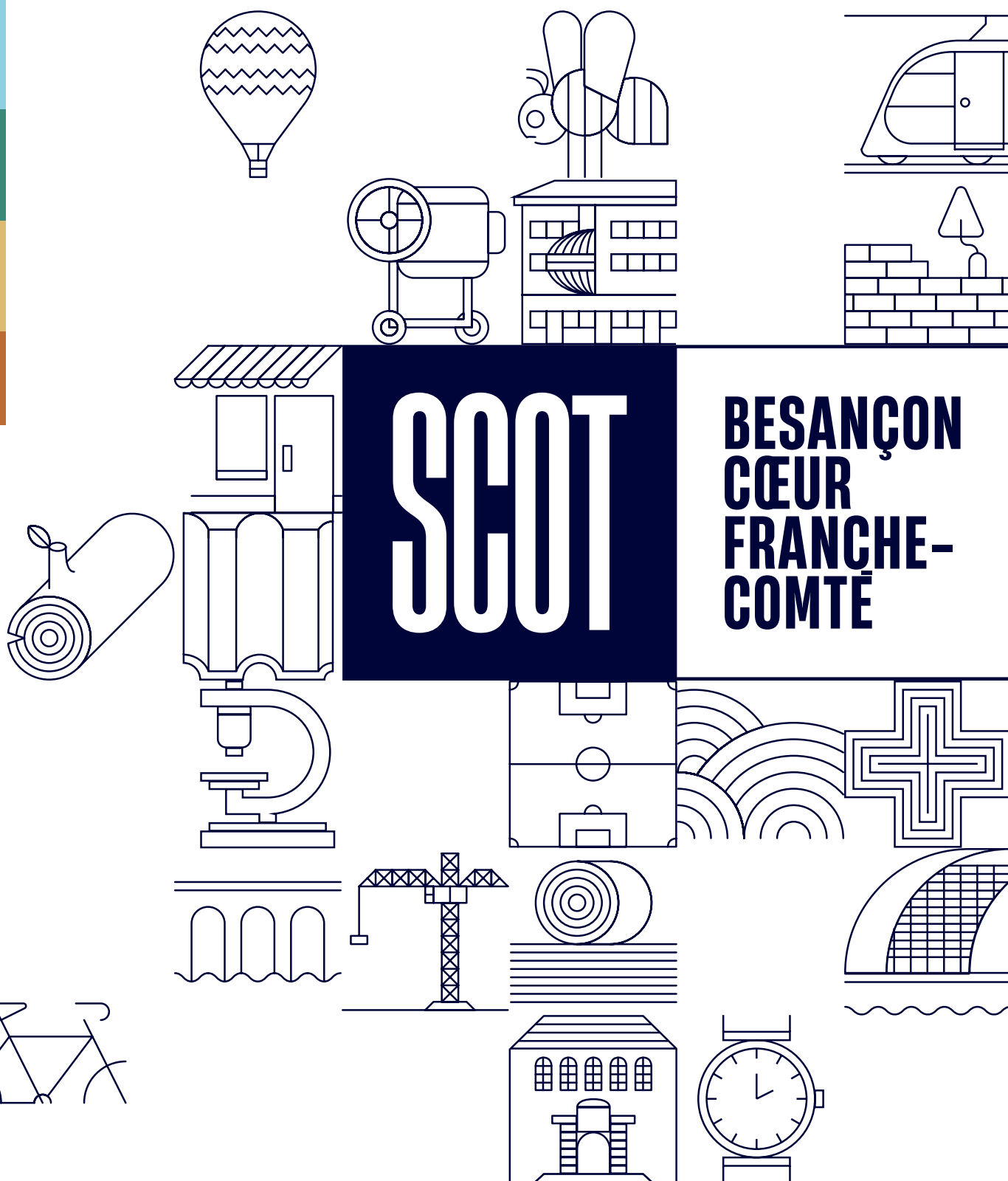




SOMMAIRE

I / LES MODALITÉS DE CONCERTATION	4
II / LA CONCERTATION AU COURS DES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU SCOT	10
1. Séminaire de lancement	10
2. Le diagnostic	10
A. Les webinaires	10
B. Les émissions TV et conférences	12
C. Les réunions publiques	23
D. Les réunions territoriales	30
3. Le projet d'aménagement stratégique (PAS)	32
A. Le Salon de l'Habitat 2024	32
• Le stand	32
• Les conférences	33
• Le concours photo primé	33
• Le questionnaire	36
B. Les réunions territoriales	40
C. Les réunions des personnes publiques associées	41
D. Conférence des maires et conseil communautaire	43
E. Intervention à l'Université Marie & Louis Pasteur	43
4. Le Document d'orientations et d'objectifs (DOO)	44
A. Les réunions de bassins	44
B. Les réunions publiques du DOO	44
C. Conférences des Maires	56
D. Les acteurs du commerce	56
III / LES SUPPORTS DE LA CONCERTATION	58
1. Le site internet	58
2. Les panneaux d'exposition et les cubes de la hiérarchie des normes	60
3. Les articles	60
4. Les registres et dossiers de concertation	61
5. La maquette numérique interactive	61
6. Les réseaux sociaux	63
7. Les Rencontres nationales des SCoT	64

I / LES MODALITÉS DE CONCERTATION

1. Le cadre réglementaire général

Les articles L.103-2 et suivants du Code de l'urbanisme encadrent les modalités de la concertation.

L'élaboration et la révision du schéma de cohérence territoriale doit faire l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation sont précisés par le Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté dans sa délibération du 5 décembre 2017.

Les modalités de la concertation permettent, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables et de formuler des observations et propositions qui sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.



Comité syndical du 31 janvier 2023



Comité syndical du 31 janvier 2023

A l'issue de la concertation, le Syndicat Mixte du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté en arrête le bilan.

Le bilan de la concertation sera joint au dossier d'enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement.

QU'EST-CE QUE LA CONCERTATION ?

La concertation, obligatoire dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme, permet à la population de prendre connaissance, et de s'exprimer sur le projet de SCoT tout au long de son élaboration. Elle a pour objectif de favoriser la discussion en amont des décisions d'aménagement et doit permettre un débat public sur les objectifs et les caractéristiques du projet de SCoT. Elle offre également la possibilité à tout un chacun de porter un autre regard sur son territoire de vie et de comprendre les enjeux de son développement futur.



LA CONCERTATION AU COURS DES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉVISION DU SCOT



6

WEBINAIRES



3

ÉMISSIONS TV



5

conférences



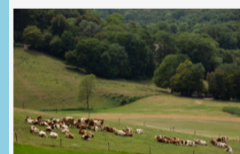
WEBINAIRE : MOBILITÉ DE PROXIMI...

16 décembre 2021



WEBINAIRE : LES ENJEUX DE L'URBA...

6 juillet 2021



WEBINAIRE : ANALYSE DE LA VALEU...

20 mai 2021



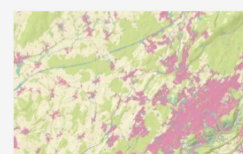
WEBINAIRE : LE POTENTIEL DU FON...

20 mai 2021



WEBINAIRE : LE POTENTIEL DE DENS...

1 avril 2021



WEBINAIRE : L'ANALYSE DE LA CONS...

24 mars 2021

1. Séminaire de lancement

Le 14 mars 2018, plus de 80 élus communaux se sont réunis pour lancer officiellement la révision et l'élaboration du SCoT. Cette rencontre a permis de rappeler les bases du SCoT et, à travers divers témoignages d'élus, d'évaluer son impact sur la vie communale. Elle a également aidé à mieux comprendre les attentes des élus pour le développement de leurs projets locaux. Les échanges ont été restitués de manière improvisée par les comédiens de Caméléons, abordant des sujets sérieux et parfois sensibles avec humour et bonne humeur.

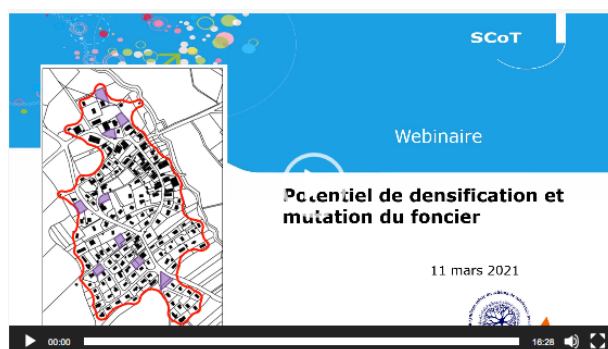
Une plaquette reprenant le rôle d'un SCoT et les chiffres clefs sur le territoire a été réalisé avec l'Agence d'Urbanisme centre franche-comté (AUDAB) et publiée sur le site internet.

2. Le diagnostic

A. Les webinaires

L'année 2021 a été marquée l'épidémie COVID-19 et il fut nécessaire de trouver des modalités alterna-

tives aux réunions en présentiel. Par conséquent, l'équipe technique du SMSCoT et l'Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté ont réalisé, durant l'année 2021, une série de webinaires reprenant les enjeux clefs du Diagnostic du SCoT, qui ont fait office de commissions de travail des élus du SCoT en visioconférence. Ces webinaires sont accessibles par le public sur le site internet et permettent d'informer la population du travail du SCoT et des premiers enjeux à tirer du diagnostic territorial : <https://www.scot.grandbesancon.fr/category/webinaires/>

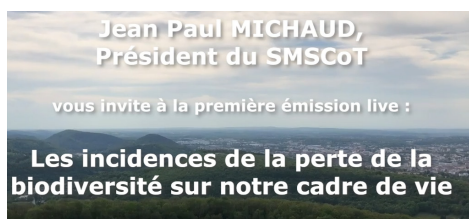




B. Les émissions TV et conférences

Le SMSCoT et l'AUDAB ont réalisé une série de conférences de nature à faire avancer chacun vers la conviction qu'un autre modèle de développement est possible. Ces moments d'échanges collectifs sont venus compléter les commissions d'élus et les instances officielles du SMSCoT.

Les objectifs de ces émissions et conférences sont de démontrer que le changement de modèle n'est pas une option et qu'il est possible d'agir pour le bien collectif, de partager le fait que les grands changements (climatique, social, numérique...) ont des incidences locales et de faire prendre conscience que les tendances à l'œuvre sont lentes et donc peu perceptibles à l'échelle d'un mandat électif, mais qu'elles seront irréversibles.



Teaser vidéo envoyé aux communes invitant à se connecter en live pour les émissions

- >> Des émissions de TV en direct pour se démarquer
- >> Une rediffusion sur les sites du SMSCoT de l'AUDAB et sur Youtube
- >> Un animateur, trois/quatre intervenants et deux élus du SMSCoT
- >> Un jingle pour lancer les différentes parties



Prestataire : JONATHAN
Événements et Communication
Type de plateau : Salon de 30 m²



25 mai 2021 : Les incidences de la perte de biodiversité sur notre qualité de vie

Les schémas d'urbanisme et d'aménagement travaillent à orienter durablement l'occupation de foncier dans les territoires, mais la pression de l'urbanisation depuis ces 50 dernières années a conduit à l'accroissement du phénomène d'étalement urbain et à la consommation des espaces de biodiversité, induisant des conséquences sur notre qualité de vie et la manière d'habiter nos territoires.

Les invités sont interrogés ici pour analyser de quelle manière la perte de biodiversité peut avoir une incidence sur notre cadre de vie et comment nos territoires peuvent y remédier ?

Le président du SMSCoT, Jean-Paul Michaud fut présent sur cette première émission en présence de Didier Aubry, Maire de Mercey-le-Grand et de trois experts :

Intervenants :

Anne-Caroline Prévot : Écologue – Directrice de recherche au CNRS,

Marc Bourgeois : Géographe – Maître de conférences Université Lyon 3,

Alexandre Laubin : Chargé de mission expertise à la LPO (Ligue de protection des oiseaux) de Franche-Comté

Laure Mattioli : Modératrice

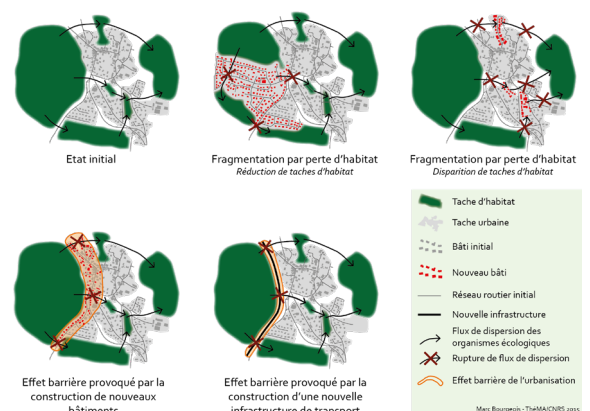


Teaser vidéo envoyé aux communes invitant à se connecter en live pour les émissions



1re émission du SMSCoT et de l'AUDAB - Les incidences de la perte de biodiversité...

273 vues • il y a 3 ans



Diapositive sur les corridors écologiques présentée durant l'émission

1er juin 2021 : Les nouvelles formes urbaines comme alternative à la consommation d'espaces

Plusieurs tendances fortes irriguent le monde de la fabrique urbaine et de l'architecture depuis plusieurs années et semblent esquisser aujourd'hui une nouvelle manière d'urbaniser nos territoires.

Cette émission a posé la question des nouvelles formes d'habiter comme alternative à la consommation des espaces et aux migrations des ménages.

Intervenants :

Catherine Barthelet Maire de Pelousey, Yves Guyen Maire d'École-Valentin et quatre experts se sont prêtés à l'exercice :

François Bellanger : Consultant en prospective - Directeur de Transit-City

Pierre Colnat : Architecte Urbaniste - Maître de conférences à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Anne Griffont-Boitier : Maître de conférences - Université de Franche-Comté

Romain Thomé : Avocat associé - Cabinet Coudray - Spécialiste en droit de l'expropriation et droit de l'immobilier

Laure Mattioli : Modératrice



2e émission du SMSCoT et de l'AUDAB - Les nouvelles formes urbaines...

174 vues • il y a 3 ans



Le parcours résidentiel - Encourager la diversité au sein d'une même opération



ZAC Biancamaria à Vandœuvre-les-Nancy / Agence Intensités



Diaporama présenté lors de l'émission

8 juin 2021 : Le développement des énergies renouvelables : une réelle opportunité pour les collectivités et les ménages

Face à la raréfaction des énergies fossiles et au défi de l'urgence climatique, la question du modèle énergétique est aujourd'hui majeure. Le développement des énergies renouvelables s'inscrit dans un ensemble de transitions à large échelle (transitions énergétiques, climatiques, écologiques) qui visent à développer une société décarbonée s'appuyant sur des énergies renouvelables.

A quels objectifs les territoires doivent-ils répondre en matière de transition énergétique, quels sont les enjeux pour les territoires ? Quel territoire le recours aux énergies renouvelables dessine-t-il ? Les énergies renouvelables peuvent-elles appuyer un nouveau modèle de développement ? Par quels autres moyens doivent-elles s'accompagner et comment les développer à l'échelle d'un territoire ?

Ces enjeux et questionnements ont été discutés par trois professionnels pour éclairer sur ce sujet d'actualité, accompagnés de Jean-Paul Michaud, Président du Syndicat Mixte du SCoT, et de Thierry Malésieux, Président de la Communauté de communes du Val Marnaysien.

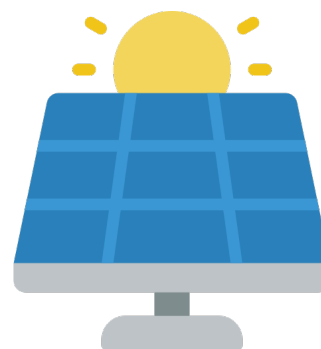
Intervenants :

Philippe Bovet : Journaliste indépendant spécialisé dans l'environnement et l'énergie



3e émission du SMSCoT et de l'AUDAB - Le développement des énergies renouvelables...

119 vues • il y a 3 ans



De gauche à droite (Frédéric Bonnefoy, Philippe Bovet, Jean-Paul Michaud)

Emmanuel Laderrière : Directeur territorial
ENEDIS Franche-Comté

Frédéric Bonnefoy : Président du Groupe
Bonnefoy

Pol Laurent : Modérateur

5 novembre 2021 : Les conséquences de la perte des surfaces agricoles sur l'économie locale

La question de l'agriculture au sein d'un territoire pose la question de la disponibilité foncière pour la production de denrées alimentaires, mais pas seulement... La bonne santé agricole d'un territoire contribue également à une meilleure vitalité économique par la création d'emplois localisés ainsi que par la présence de consommateurs de proximité fidélisés. Seulement, durant des décennies, le foncier agricole diminue au profit de l'urbanisation. Dans le territoire du SCoT de l'Agglomération bisontine, malgré une diminution significative de la consommation foncière ces dernières années, le développement de l'urbanisation entraîne toujours un recul des espaces nécessaires à l'activité agricole.

En posant ce constat, on peut se demander quels seraient les impacts de la diminution structurelle des terres agricoles sur l'économie du territoire.

Aujourd'hui, les documents de planification (SCoT, PLUi...) doivent renouveler leur



Les conséquences de la perte des surfaces agricoles sur l'économie locale - Conférenc...

175 vues • il y a 3 ans



Conférence agriculture à Fontain
le 5 novembre 2021



modèle d'urbanisation en priorisant le renouvellement urbain, une densification au sein de l'enveloppe urbaine, la réutilisation des friches, des formes urbaines moins consommatrices d'espaces, etc., afin de redonner, entre autres, toute sa place à l'activité agricole sur le territoire.

Ressource foncière, circuits-courts, changement climatique, adaptation des systèmes agricoles ou encore développement urbain, sont au menu de cette quatrième soirée organisée par le SMSCoT et l'AUDAB dans le cadre de la révision du SCoT Besançon Coeur Franche-Comté. Cette table-ronde a été précédée d'une visite de la ferme de Roland Bulloz, à Fontain. Merci à la commune de Fontain et à la ferme Bulloz pour leur accueil.



Visite de la ferme de Roland Bulloz

Intervenants :

Pascal Bérion : Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

Frédéric Dudoret : Maraîcher à Montagney (70)

Gilles Duquet : Eleveur bovins à Fontain (25)

Lorine Gagliolo : Vice-présidente Grand Besançon Métropole, en charge du développement durable, énergie, environnement

Michel Rouget : Directeur de l'AUDAB et modérateur de la conférence

Image et montage : Matthias Abrantes



18 mars 2022 : L'eau sous pression

Cette conférence sur la thématique de la ressource en eau qui a eu lieu au SIEVO (Syndicat intercommunal des eaux du Val de l'Ognon) à Courchapon s'est inscrite dans la perspective d'apporter un éclairage sur les orientations de gestion de la ressource en eau dans les documents de planification et plus particulièrement dans le SCoT de l'Agglomération bisontine, afin de garantir l'équilibre des politiques d'aménagement avec celle de la gestion de l'eau.

Différents grands thèmes sont abordés pour cette cinquième conférence : cycle de l'eau, vulnérabilité et besoins du territoire, adaptation du développement urbain à la disponibilité de la ressource, zones humides, continuités écologiques, pollution des eaux de surface et souterraines, changement climatique, artificialisation des sols, etc. Cette soirée a été précédée d'une visite de l'usine du SIEVO (Syndicat intercommunal des eaux du Val de l'Ognon) à Courchapon. Merci à eux !

Intervenants :

Manuel PARIZOT : Directeur Régional BFC du Bureau de recherches géologiques et minières

Vivien ROSSI : Chef du Service Territorial Doubs - Agence de l'Eau

David MARQUIS : Directeur du Syndicat intercommunal des eaux du Val de l'Ognon

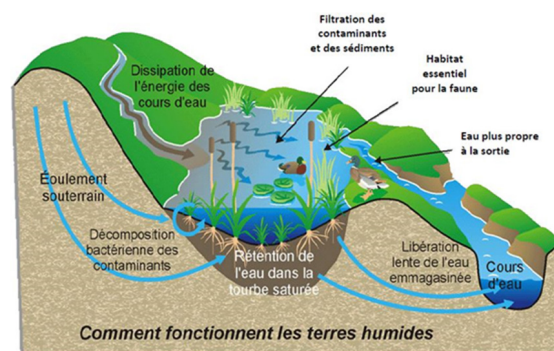
Bruno VERMOT-DESROCHES : Directeur du centre Météo France de Besançon

Stéphane SAUCE : Élu à la Chambre d'Agriculture 25-90



L'eau sous pression - Conférence du SMSCoT et de l'AUDAB

221 vues • il y a 2 ans



Diapositive sur les terres humides présentée durant la conférence

Alexandre BENOIT-GONIN : Directeur du Syndicat mixte du marais de Saône

Isabelle MAQUIN : Directrice adjointe de l'AUDAB et modératrice de la conférence

Image et montage : Hastro Production



Conférence eau à Courchapon le 18 mars 2022

21 octobre 2022 : La forêt dans les transitions



Conférence s'est déroulée à Thoraise le 21 octobre 2022 et a porté sur les orientations de la gestion forestière dans le futur Projet d'aménagement stratégique du SCoT.

Plusieurs thèmes ont été abordés comme les différentes fonctions d'une forêt et leurs équilibres dans le territoire, l'évolution de la situation sanitaire des forêts, leur gestion et le lien énergie/urbanisme/forêt.

Merci à la commune de Thoraise de nous avoir accueilli.



Conférence forêt à Thoraise le 21 octobre 2022

Avec les interventions et témoignages de :

Sabine LEFEVRE : Conseillère forestière à la Chambre interdépartementale d'agriculture Doubs-Territoire de Belfort

Rémi CHAMBAUD: Directeur des Communes forestières de

II / LA CONCERTATION AU COURS DES GRANDES ETAPES DE LA REVISION DU SCOT

Bourgogne-Franche-Comté

Louis MAIRE : Responsable de l'unité territoriale de Besançon à l'Office national des forêts

Damien MARAGE : Géographe au laboratoire ThéMa

Olivier CORNE: Gérant de la société SCIERIE CORNE

Isabelle MAQUIN : Directrice adjointe de l'AUDAB et modératrice de la conférence

Captation son : Cybervox – Cyrille Alabouvette



Conférence forêt à Thoraise le 21 octobre 2022

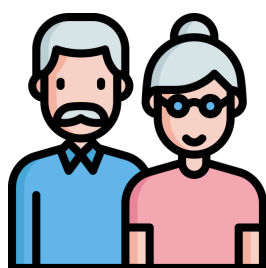


Conférence forêt à Thoraise le 21 octobre 2022



Le vieillissement de la population, quels impacts territoriaux ? Conférence du...

117 vues • il y a 2 ans



18 novembre 2022 : Le vieillissement de la population, quels impacts territoriaux ?

Cette sixième conférence du SMSCoT et de l'AUDAB oriente le débat sur le vieillissement de la population, phénomène qui s'accroîtra dans le futur et auquel les territoires vont devoir s'adapter. La pyramide des âges du territoire le montre : la part des classes d'âges des plus de 60 ans est passée de 21 % en 2013 à 26 % en 2018. En 2040, les personnes de 65 ans et plus dépasseront 40 % de la population du SCOT.

Le territoire du SCOT compte des hébergements pour personnes âgées (EHPAD, Ages et Vies, maisons de retraites, centre de longs séjours...), mais ceux-ci répondent-ils à la nouvelle demande ? Comment mieux accompagner le maintien à domicile des personnes âgées ?

Le développement de services pour personnes âgées s'oriente ainsi spontanément vers la question de l'habitat, pourtant, il ne s'agit pas du seul domaine à prendre en compte pour répondre aux évolutions des besoins liées à ces âges de la vie. La mobilité, les équipements, les commerces et services, les espaces publics..., sont autant de sujets qui sont à considérer pour garantir, demain, un cadre de vie de qualité pour les seniors.

Nous remercions chaleureusement les équipes de la résidence Kalia à Busy et de l'EHPAD Jean XXIII à Montferrand-le-Château pour leur accueil.

Intervenants :

Natacha SEGAUT : Directrice équipe-projet Grand Age, ARS de Bourgogne-Franche-Comté

Bertrand KAUFFMAN : Directeur Régional, INSEE Bourgogne-Franche-Comté

Alban SOUCARROS : Directeur du CCAS de Besançon

Jean-Louis FEBVRE : Directeur du Pôle Accompagnement et Habitat de Fondation Pluriel

Isabelle MAQUIN : Directrice adjointe de l'AUDAB et modératrice de la conférence

Image et montage : Hastro Production

Conférence vieillissement à l'EHPAD
Jean XXIII de Montferrand-le-Château
le 18 novembre 2022



6 octobre 2023 : Le patrimoine et l'architecture dans les transitions

Cette table ronde s'est interrogée sur les relations entre le patrimoine urbain et architectural existant et le développement des territoires à l'heure du Zéro artificialisation nette et du changement de modèle d'aménagement.

Le patrimoine urbain et architectural fait l'objet d'une grande considération populaire et de nombreux dispositifs de protection et de conservation sont mis en œuvre (sites et monuments classés et inscrits, périmètres de protections soumis à avis des Architectes des Bâtiments de France, AVAP, etc.). Les interrogations émergent quant au développement des territoires au regard des multiples enjeux de demain (loi Climat & Résilience, ZAN, énergies, nouveaux modèles d'aménagement des territoires....). Dans ce contexte, il était question d'imaginer le futur du patrimoine architectural des territoires et d'adapter la protection du patrimoine et en faire un outil pour la mise en œuvre des transitions dans le territoire. Avec la participation de :

Nadège Bellon – Architecte des Bâtiments de France, Cheffe de l'UDAP du Doubs

Catherine Le Calvé (visio) – Urbanisme spatialiste, Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine

Vincent Lombard – Amiot-Lombard Besançon, Agence d'architecture

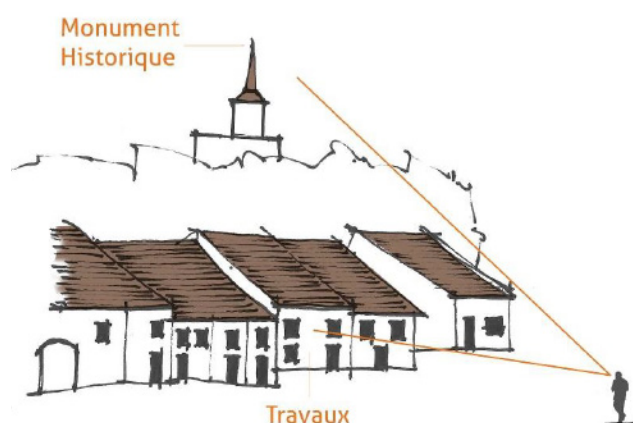
Michel Rouget – Modérateur, Directeur de l'Agence d'urbanisme Besançon centre franche-comté

Nous remercions la commune de Deluz pour la visite de son patrimoine communal et d'Amagney pour son accueil.



Le patrimoine et l'architecture dans les transitions - Conférence du SMSCoT et de...

113 vues • il y a 1 an



Diaporama présenté lors de la conférence

C. Les réunions publiques

- Annonce en conférence de presse

Les lundi 3 et mardi 4 juillet se sont tenu les réunions publiques du SCoT à Marnay et Franois, pour présenter le diagnostic territorial synthétisé et écouter les citoyens sur le futur de leur territoire.

Ces réunions ont été annoncées le vendredi 2 juin 2023 en conférence de presse à La City de Besançon, et publiée sur le magazine Hebdo25 le 17 juin 2023 : <https://hebdo25.net/mieux-comprendre-lavenir-du-territoire-bisontin/>

SCOT **BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ**

INVITATION PRESSE

Le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ
a le plaisir de vous convier à sa conférence presse

Vendredi 2 juin 2023
de 14h00 à 15h00
à La City de Besançon - salle Robert Schwint

Le SCoT, actuellement en révision, constitue un important levier pour renforcer la cohérence des politiques publiques et la stratégie d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années. Il a pour ambition de mettre en place les conditions d'un développement ambitieux tout en répondant aux défis des transitions.

Cette conférence de presse sera l'occasion de vous présenter le projet du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté et ses répercussions futures sur notre territoire.

Avec la participation de :

Jean-Paul Michaud : Président du SMSCoT
Vincent Ballot : Vice-Président
Yves Guyen : Vice-Président
Marie-Laure Merle-Bertin : Directrice du SMSCoT

Merci de confirmer votre participation auprès du
SCoT BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ
smscot@grandbesancon.fr
Tél : 03 81 87 89 29

SCoT Besançon Cœur Franche-Comté @SMSCoT1 · 15 juin 2023
Le SCoT Besançon Cœur Franche-Comté concerte la population !
Les 3 et 4 juillet, venez discuter avec vos élus sur l'avenir du territoire du SCoT.
+ d'infos ici : scot.grandbesancon.fr/2023/06/13/reu...



- Annonce dans la presse

Des annonces dans différents journaux et médias ont été réalisées (MaCommune.info le 26/06/2023 et Hebdo 25 le 4 juillet 2023), ainsi que sur les réseaux sociaux du SCoT et de Grand Besançon Métropole.

Mieux comprendre l'avenir du territoire bisontin

Le SCoT (Schéma de cohésion territoriale) fait partie de ce mille-feuilles administratif dont la France a le secret. Un permis de construire refusé, c'est la faute à personne ou plutôt à tout le monde !

Par **Yves Quemeneur** - 17 juin 2023

HEBDO25



Jean-Paul Michaud, Maire de Thoiraise et Président du SCoT "Besançon Cœur Franche-Comté", Aurélien Laroppe Vice-Président de GBM en charge de l'urbanisme et du PLUI et Yves Guyen, Maire d'Ecole-Valentin et vice-président de GBM en charge des mobilités ©YQ

Participez aux réunions du SCoT Besançon les 3 et 4 juillet !

Publié le 26/06/2023 - 07:00
Mis à jour le 26/06/2023 - 09:09



maCommune.info
ÉDITION BESANCON FC

PUBLI-INFO • Quelle place pour l'urbanisme ? L'habitat ? La mobilité ? L'activité économique ?
L'agriculture ? L'environnement ? Quel développement du territoire pour les 20 prochaines années... ?
Rendez-vous les 3 et 4 juillet 2023 pour participer aux réunions publiques du SCoT (Schéma de cohérence territoriale).

18 // Edition du 26 juin 2023

HEBDO GRAND BESANÇON

LIVRES DANS LA BOUCLE, TOP DÉPART DE LA 8^{ème} ÉDITION



Retour sur une année 2022 exceptionnelle

Livres dans la Boucle 2022 a accueilli 32 000 visiteurs et plus de 7 000 personnes ont participé aux 109 rencontres organisées avec les auteurs. Les librairies bésançonnaises ont vendu plus de 13 000 livres écrits par 220 auteurs présents à Besançon. «Livres dans la Boucle» est devenu au fil des années un événement culturel et économique important pour le territoire bésançon.

Dany Lafrière Président de l'édition 2023

Christine Bresson, la grande prêtresse du festival du Livre de Besançon a présenté l'Académie française, romancier des mots et de la francophonie. Dany Lafrière, natif d'Haïti, a obtenu le Prix Médicis en 2009 pour «L'Énigme

du retour». Il était présent à Livres dans la Boucle en 2018.

Des lieux en ville pour lire, rencontrer, échanger

La littérature générale aura sa place habituelle sous le grand chapiteau de la Place de la Révolution, les auteurs jeunesse retrouveront leurs espaces de dédicace au musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Les auteurs de BD seront très attendus dans le cadre du Scénacle. 7 autres lieux sont disséminés dans la ville pour des rencontres et des performances. Livres dans la Boucle poursuit son rôle pédagogique avec les écoles. Une vingtaine d'écoles de l'agglomération accueilleront des auteurs. 14 médiathèques organiseront également des animations. Deux nouveautés pour l'édition 2023 : des auteurs interviendront

Le programme de la nouvelle édition du festival du livre de Besançon a été présenté dans l'atrium pay-sager du Crédit Agricole de Franche-Comté, partenaire historique d'un festival qui compte parmi les plus importants en France à la rentrée littéraire.

dans le hall d'accueil du CHU ainsi que dans la bibliothèque de la maison d'arrêt de la Bute. Au final, ce sont 50 lieux de résonance et de connaissance de la lecture.

Les prix Jeunesse

«Le prix de l'Homme debout» récompense un concours d'écriture à destination des collégiés de 4e et de 3e de tout le département du Doubs. Le thème retenu cette année porte sur la liberté d'expression, un sujet cher à Victor Hugo. «Le prix jeunesse» confronte 5 ouvrages en lice dans 10 classes qui devront élire le meilleur ouvrage. Le prix est attribué après une lecture et une analyse de chaque œuvre en classe.

Le Catalogue mise à l'honneur

Après les pays scandinaves en 2022, Livres dans la Boucle ouvre la porte à des auteurs catalans, un accueil en collaboration avec l'Institut Ramon Llull.

Une soirée spéciale Ukraine

En avant-première du festival, le Crédit Agricole accueillera le 14 septembre au soir le grand, un auteur moscovite très engagé pour la défense ukrainienne. Son livre «Z comme zombies décrit les horreurs de la guerre, à mi-chemin entre le pamphlet et le journalisme.

Bien entendu, la dictée de Livres dans la Boucle est devenue un incontournable du festival. Elle attire de plus en plus d'addicts de l'orthographe et de la grammaire. «Le thème et l'auteur choisis pour cette dictée 2023 est encore un secret» a souligné Christine Bresson. Rendez-vous du 15 au 17 septembre 2023. Ce weekend coïncide avec les journées du patrimoine. La littérature en est l'une des principales expressions.

Y.Q

AU FIL DE L'INFO

« Comment perdre 1h30 ? »

Lundi 12 juin, les jeunes français de 18 à 27 ans avaient la possibilité de s'inscrire pour obtenir un passe permettant de voyager une semaine gratuitement en train en Allemagne. Ce « passe France-Allemagne », mis en place pour les 60 ans du traité de l'Élysée, a particulièrement retenu notre attention. Au total : 60 000 passes étaient proposés, dont 30 000 en France (15 000 étant donnés aux premiers inscrits). Répondant aux critères, nous avons donc tenté l'expérience.

La veille, nous nous sommes projetés de l'autre Rhin, imaginant gagner la mer du Nord en train grâce à ce passe. Peu avant 10h00, heure à laquelle nous savions que les places allaient être chères, nous étions connectés. À la seconde même où 10h00 a sonné, le site a littéralement cessé de fonctionner. Pendant près de 30 minutes, nous avons ainsi cliqué sur « refresh ! refresh ! ». Puis, en passant par la version allemande du site, nous avons vu qu'un nouveau rendez-vous était donné : à 10h30. À cette heure, par exemple, impossible pour nous de nous inscrire !

Sur Twitter, de nombreux tweets ont circulé, mettant en avant les difficultés rencontrées par les jeunes pour obtenir un passe. Comme le résume l'un d'eux : « Franchement, le seul avantage est d'avoir rigolé pendant 1h30 en regardant les tweets avec le hashtag #PasseFranceAllemagne ». Je vous laisse imaginer le contenu...

Bref, malgré notre devise « Comtois rend-toi ! Nenni, ma foi ! », je me suis rendu... L'idée était excellente, mais la prochaine fois, ce serait mieux si le site fonctionnait à l'heure indiquée !

Félicitations toutefois à ceux qui ont réussi à en obtenir un !

A.S

BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES DU SCOT !

LUNDI 3 JUILLET
AU PÔLE CULTUREL ANNE FRANK DE MARNAY (18H00)
2 RUE DU COLLÈGE

MARDI 4 JUILLET
À LA SALLE DES ASSOCIATIONS DE FRANÇOIS (18H30)
4 RUE DE L'ÉGLISE

VOTRE AVIS COMPTE !

Ensemble, imaginons notre territoire de demain...

Rejoignez-nous aux réunions publiques les :

Format interactif

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) est un projet de territoire à long terme qui fixe les orientations d'aménagement et de développement du territoire et permet de répondre sur des bases cohérentes.

UNE PLURALITÉ DE THÈMES...

Habitat, mobilité, agriculture, environnement, énergie, activité économique, tourisme, loisirs, équipements et services, etc.

Le SCOT a une approche transversale des politiques publiques pour plus de cohérence territoriale.

UN PROJET QUI NE SE FERA PAS SANS VOUS !

Son élaboration est un processus qui s'inscrit dans la durée et qui mobilise diverses forces vives du territoire : élus, acteurs institutionnels, société civile...

Venez discuter avec vos élus de l'avenir du territoire !

SCOT BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ

HTTP://WWW.SCOT.GRANDBESANCON.FR/
SMS: SCOT@GRANDBESANCON.FR / TEL : 03 81 87 89 27

Un courrier fut adressé à tous les maires des 113 communes du SCoT les invitant à relayer l'invitation et la tenue de ces réunions publiques à leurs conseils communaux.



The poster features a dark blue background with a stylized map of the Grand Besançon area in a lighter blue color. Various line-art icons are scattered around the map, including a sun, a bridge, a lighthouse, a city skyline, a picnic table with an umbrella, a house, a school building, a speech bubble, and gears. The text is in white and yellow.

SCOT **BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ**

VOTRE AVIS COMPTE !

Ensemble, imaginons notre territoire de demain...

Rejoignez-nous aux réunions publiques les :

Lundi 3 juillet 2023
18h00
au Pôle Culturel Anne Frank
de MARNAY (70)
2 Rue du Collège

Mardi 4 juillet 2023
18h30
Salle des associations
de FRANÇOIS (25)
4 Rue de l'Eglise

Format interactif



SCoT BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ
<http://www.scot.grandbesancon.fr/>
smcot@grandbesancon.fr
Tél : 03 81 87 89 27

Affiche des réunions publiques 2023

- Déroulé des réunions

La participation était de 21 personnes à Marnay et 15 personnes à Franois.

Des questions larges et ciblées ont permis aux participants de s'exprimer librement :

- » Comment doivent être conçus les logements de demain ?
- » En 2050, irons-nous toujours faire nos courses ou celles-ci viendront à nous ?
- » Le télétravail va-t-il faire évoluer notre territoire ?
- » Comment préserver l'eau ...?



Réunion publique à Marnay le 3 juillet 2023

Un petit jeu interactif a ensuite été proposé, consistant, pour les participants, à se placer à droite ou à gauche de la salle en fonction des accords ou désaccords aux affirmations posées :

- » En 2050, il n'y a plus de boulangeries dans les quartiers et les villages. D'accord ou pas d'accord ?
- » En 2050, je me déplace uniquement à vélo, à pied ou en transports en commun. D'accord ou pas d'accord ?
- » En 2050, je ne mange que des produits locaux. D'accord ou pas d'accord ?



Réunion publique à Franois le 4 juillet 2023

- Les débats en réunion publique de Marnay

Une personne a fait remarqué que dans les petites communes, les commerces ont de plus en plus de mal à survivre et que la livraison en véhicule devient de plus en plus nécessaire pour les personnes âgées.

Pour les participants, la voiture individuelle restera un indispensable en 2050. Les remarques font écho au manque d'infrastructures cyclables sécurisées.

La majorité des participants souhaite une diversité dans la production énergétique du territoire, mais font remarquer que les comportements individuels et collectifs sont à re-

voir pour baisser les émissions de gaz à effet de serre.

Une personne affirme que le nombre de médecins déclinera jusqu'en 2050 et que cela sera très problématique pour les territoires, notamment ruraux.

La ressource en eau fait également débat. Les intervenants fustigent l'excès de "bétonnisation" dans le passé et que la gestion de l'eau doit désormais être une priorité. Certains citent des méthodes de stockage pour les maisons individuelles et les entreprises.



Réunion publique à Marnay le 3 juillet 2023

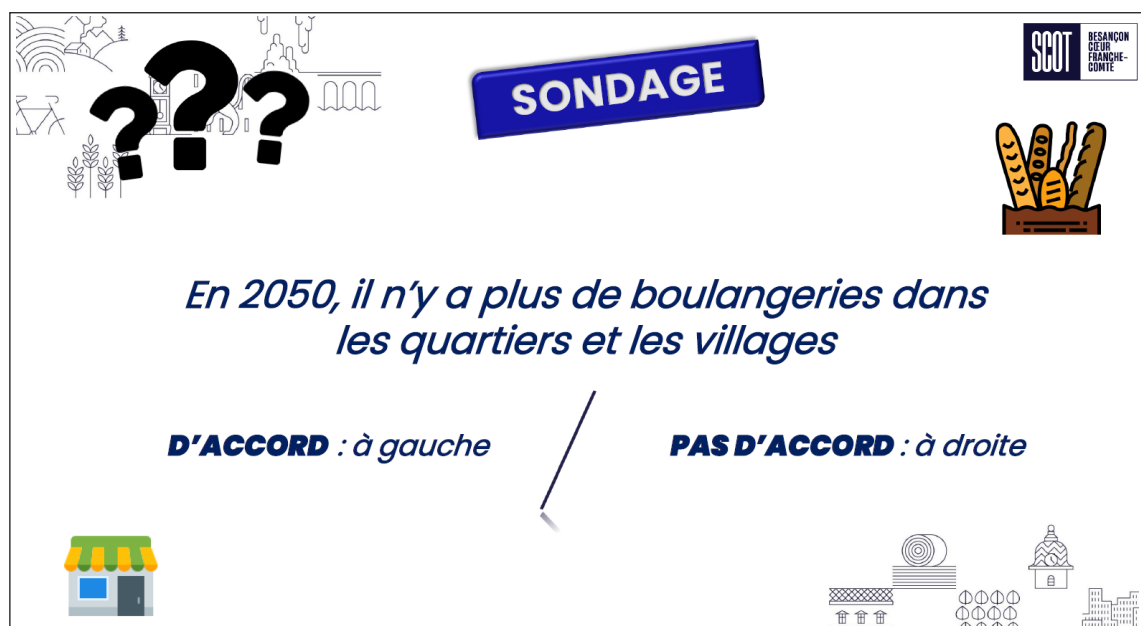
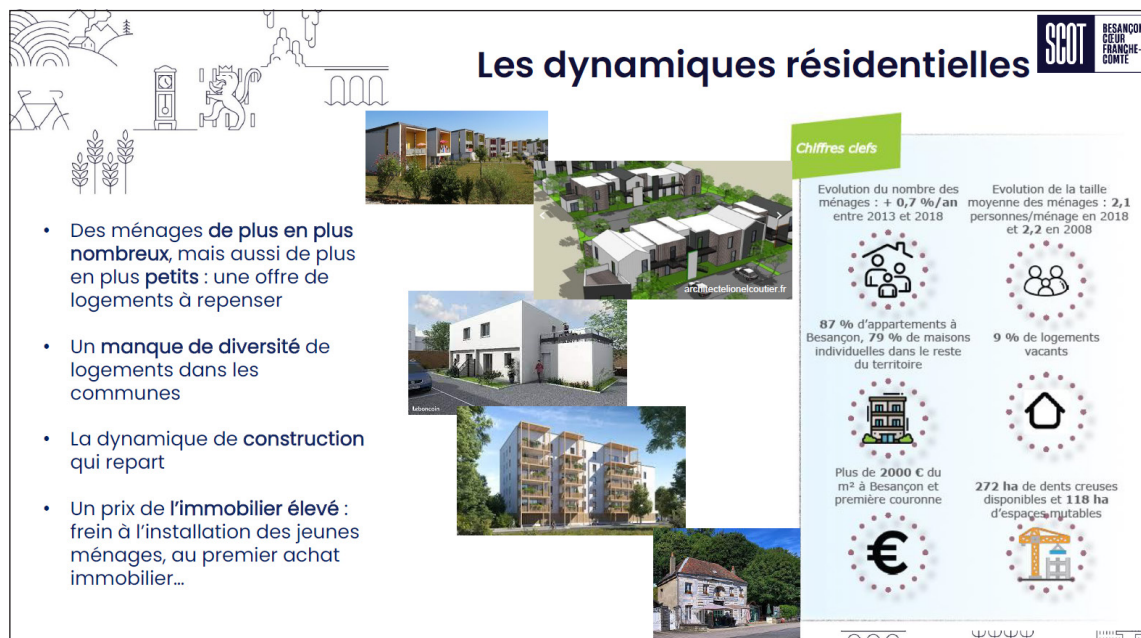
- Les débats en réunion publique de Franois

Concernant un échange sur l'habitat, des questions émergentes sur les densités résidentielles. Des personnes louent les côtés délétoires de la maison au milieu de sa parcelle. Un autre intervenant fait toutefois signaler que les maisons individuelles sont plus sécurisées que les logements collectifs ou intermédiaires.

Des échanges ont lieu sur l'alimentation. Un intervenant fait remarquer que les mentalités ont changé pendant la crise Covid et que les gens consomment moins en grande surface. La "ville du 1/4 d'heure" est évoquée par ce participant qui poursuit sur sa nécessité et la future problématique des pénuries de pétrole. La production agricole locale semble très importante pour la majorité des participants.

Concernant la mobilité, l'assemblée est unanime pour dire que le train est trop cher et que la "clef de la réussite c'est l'offre de transport". La gratuité est énoncée comme pouvant être une solution dans les grande ville.

Merci aux communes de Marnay et Franois pour leur accueil ainsi qu'aux participants !



Exemple de diaporamas présentés lors des réunions publiques

D. Les réunions territoriales

- Réunions de bassins

Quatre réunions de bassins de proximité ont eu lieu en Communauté de Commune du Val Marnaysien pour présenter les éléments de diagnostic et l'armature territoriale du SCoT.

Dates et lieux des réunions de bassins CCVM :

- » 5 octobre 2022 : Bassin de Montagney
- » 12 octobre 2022 : Bassin de Pin-Emagny-Recologne
- » 13 novembre 2022 : Bassin de Lantenne-Vertière
- » 28 novembre 2022 : Bassin de Marnay + CCVM Nord



Présentation des bassins de proximité (Marnay le 28 novembre 2022)



Réunion de bassin Marnay et CCVM Nord (Marnay le 28 novembre 2022)

- Réunions conseils municipaux

25 avril 2019 : Conseil communautaire CCVM

3 mai 2021 : Conférence des maires CCVM

4 avril 2022 : Conférence des maires CCVM

- Réunions de bassins Janvier-Février 2023

Ces différentes réunions ont été donnée avec les équipes du PLUi et du PLH de GBM pour exposer les premiers éléments de la trajectoire foncière, la répartition des logements à produire et les potentiels dans l'armature territoriale, les bassins de proximité et les communes.



SCoT – PLH – PLUi Stratégie Habitat pour les 20 prochaines années

Janvier-Février 2023

3. Le projet d'aménagement stratégique (PAS)

A. Le Salon de l'Habitat 2024

A l'occasion du Salon de l'Habitat du 18 au 20 octobre 2024 à Micropolis, le SMSCoT a poursuivi ses opérations de communication sur son projet d'aménagement stratégique en tenant un stand durant trois jours, l'occasion de mettre en avant les travaux et d'échanger avec les acteurs de l'habitat ainsi que le grand public sur l'impact des changements de modèles d'aménagement et de planification résidentielle. La présence de techniciens et d'élus du SCoT sur le stand ont permis d'échanger avec près de 250 personnes sur les nouvelles manières d'habiter demain le territoire.

- Le stand

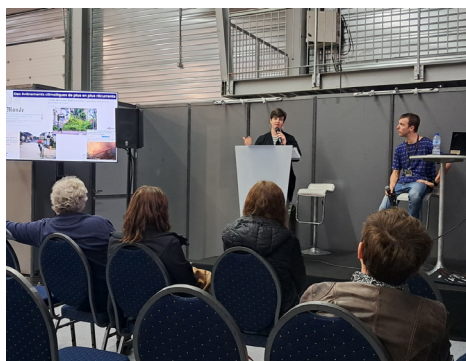
Le stand du salon offrait une expérience riche et immersive autour de l'aménagement du territoire. Les visiteurs ont pu découvrir l'exposition d'un concours photo sur le thème du petit habitat collectif réussi, couronnée par la remise des lots le samedi après-midi, ainsi qu'un totem original composé de cubes imbriqués illustrant la hiérarchie des normes des différents schémas d'aménagement. Une plateforme 3D innovante permettait de visualiser de manière interactive diverses données thématiques travaillées par le SCoT, telles que les zones à urbaniser, les sols agricoles, les réservoirs de biodiversité, les équipements, ou encore l'élévation 3D des bâtiments. Des études complémentaires étaient également mises à disposition pour approfondir la compréhension des enjeux territoriaux. Un questionnaire permettait enfin de recueillir l'avis des visiteurs sur le projet, le tout accompagné de goodies à emporter.



Stand du SCoT au Salon de l'Habitat (Micropolis de Besançon)



Stand du SCoT au Salon de l'Habitat (Micropolis de Besançon)



Conférence du samedi



Conférence du dimanche



Affiche du concours photo

• Les conférences

Le SMSCoT et trois de ses élus ont animé trois conférences durant le Salon sur des thèmes touchant à la fois l'habitat et le projet du SCoT :

– Vendredi 16h :

2035 : la fin de la maison individuelle ?

Animée par Jean-Paul MICHAUD président du SMSCoT et Thomas VICHOT chargé de mission SCoT

– Samedi 14h :

Comment s'adapter au changement climatique ?

Animée par Lorine GAGLIOLO déléguée au SMSCoT et Thomas VICHOT chargé de mission SCoT

– Dimanche 14h :

2035 : quelles priorités pour notre foncier ?

Animée par Catherine BARTHELET déléguée au SMSCoT et Justine HUOT-MARCHAND chargée d'étude AUDAB

• Le concours photo primé

Dans l'objectif de faire connaître le SCoT à la population et d'attirer l'attention sur les problématiques en matière d'habitat mais également de consommation d'espace, le SCoT a organisé un concours photo sur le thème du petit habitat collectif réussi neuf ou rénové.

Le concours s'est déroulé du 2 avril au 30 juin 2024 avec comme consigne une photo prise sur l'une des 113 communes du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté.

Avec la participation de partenaires publics et privés (Musées d'arts et du temps de Besançon, Syndicat Mixte de l'aérodrome de Besançon-La Vèze, Maison La Grange, Doubs Plaisance, Joa Casino de Besançon, NG Production, Utinam, Maison du Fort de Fontain, Paintball Pirey) une série de onze lots d'un montant global de 2 000 € fut pro-

posés aux cinq premiers lauréats des deux catégories :

o Catégorie jeunes : moins 18 ans

o Catégorie grand public : à partir de 18 ans

Le public a pu voter sur les réseaux sociaux (« Besançon, j'aime ma Ville » et « Besançon, j'aime mes villages alentours ») afin de sélectionner les lauréats.

Un "prix des élus" a également été décerné pour la photographie qui aura retenu le plus de voix en commission 4 par sa pertinence au regard du projet d'aménagement stratégique du SCoT sur la thématique de l'habitat.

Un partenariat a été engagé avec Mikaël Demenge, community manager des pages

Facebook « Besançon, j'aime ma Ville » et « Besançon, j'aime mes villages alentours » pour assister l'organisation du concours. Le règlement complet fut communiqué sur le site du SCoT et a été assuré par une communication presse (magazine PLUS GBM, BVV et MaCommune.info).

Règlement du concours :

<https://www.scot.grandbesancon.fr/2024/03/01/concours-photo-2024/>

Résultat du concours :

<https://www.facebook.com/groups/BesanconJaimeMaVille/posts/3846500432252092/>

Publication sur la page "Besançon, J'aime ma ville"



Photo lauréate du concours catégorie grand public :
© Jean-Claude JACOTTO

Besançon, j'aime ma ville
Mikaël Demenge · Admin · 12 juillet 2024 · 🌐

Voici les photographes participants au concours photos du SCoT Besançon Cœur Franche-Comté. Vous pouvez dès maintenant voter pour vos photos préférées. Les 5 photos ayant reçu le plus grand nombre de « j'aime » remporteront ce concours. Vous pouvez voter pour autant de photos que vous le souhaitez.

Je vous rappelle que le sujet principal devait porter sur le thème du petit habitat collectif réussi, neuf ou rénové, situé sur les communes du Grand Besançon ou du Val Marnaysien.

Prix et récompenses pour la catégorie des + de 18 ans :

- 1 Une soirée pour 4 personnes au restaurant / Casino JOA Besançon d'une valeur de 200 €.
- 2 Un atelier d'assemblage d'une montre **Utinam Besançon** d'une valeur de 180 €.
- 3 Un baptême de l'air en ULM de 30 minutes d'une valeur de 150 €.
- 4 Une carte cadeau d'une valeur de 100 € à valoir à la Boutique Lagrange - Infusion Thé Café - Marn.
- 5 Une location de 2 heures de bateau électrique pour 5 personnes d'une valeur de 50 €.

Prix et récompenses pour la catégorie Jeunes (- 18 ans) /

- 1 Une partie de Gelly Ball au paintball de Pirey pour 10 personnes d'une valeur de 220 €.
- 2 Une baptême de l'air en ULM de 30 minutes d'une valeur de 150 €.
- 3 Une abonnement aux musées du centre de Besançon **Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon**
- 4 Une carte cadeau d'une valeur de 30 €.
- 5 Une location de 2 heures de bateau électrique pour 5 personnes d'une valeur de 50 €.

Les photos ont été publiées par ordre alphabétique des prénoms.
Fin des votes le 31 juillet.

Le SCoT Besançon Cœur Franche-Comté remercie les 41 photographes pour leurs magnifiques photos reçues et souhaite bonne chance à tous les participant(e)s.

Bons votes ! 🗳️ 📱 🌱



Mikaël Demenge et 53 autres personnes

6 commentaires 78 partages



GRAND BESANÇON MÉTROPOLE VIE LOCALE PUBLI-INFOS

Concours photo sur le thème de l'habitat de demain. Participez !

PUBLI-INFO • Parce que le petit habitat collectif (neuf ou rénové) tient une grande place dans notre paysage quotidien, le Syndicat mixte du Scot Besançon Cœur de Franche-Comté l'a choisi comme cadre d'un concours photo. Celui-ci se déroule du 2 avril au 30 juin. Enfin, il a pour cadre 113 communes. On y va ?

concours photo

habitat

scot besancon coeur franche-comte

syndicat mixte du scot besancon

Publié le 21 avril 2024 à 14h01 par [Macommune.info](https://www.macomune.info)

Publication sur le site Macommune.info : <https://www.macomune.info/concours-photo-sur-le-theme-de-lhabitat-de-demain-participez/>



Remise des prix du concours photo du SCOT (Salon de l'Habitat 2024 Micropolis de Besançon)

• Le questionnaire

Un questionnaire papier était disponible sur le stand quant aux priorités d'aménagement pour les années à venir. Parmi les 47 attendus du PAS, les participants ont pu cocher ceux qui leurs semblaient les plus pertinents (3 à 5 choix). Le questionnaire a été distribué à toutes les communes du SCoT par voie dématérialisée et est toujours en ligne sur le site du SCoT :

<https://www.scot.grandbesancon.fr/2024/11/12/questionnaire-public-sur-le-pas/>

Au total, au 24 avril 2025, 63 personnes ont participé.

Enseignements tirés :

La protection et la sécurisation de la ressource en eau est le sujet le plus mentionné, soulignant une forte préoccupation pour la gestion durable de l'eau.

L'accompagnement de l'agriculture et de la sylviculture dans les transitions ainsi que la protection des espaces agricoles face aux enjeux économiques sont également très présents, montrant l'importance accordée à la préservation des terres agricoles et forestières. La réduction de l'artificialisation des sols et le développement des circuits courts alimentaires mettent en avant des préoccupations liées à l'alimentation.

La gestion des mobilités, notamment via la réduction de l'usage de la voiture individuelle et le développement de l'intermodalité apparaissent comme moins significatives, tout comme l'aménagement des zones commerciales ou des ZAE, voire même la fonctionnalité des bâtiments.



RENSEIGNEMENTS

Nom Prénom : _____

email : _____

Commune : _____

Acceptez-vous de faire partie de notre panel et d'être convié aux réunions publiques de présentation du projet ? **Oui / Non**

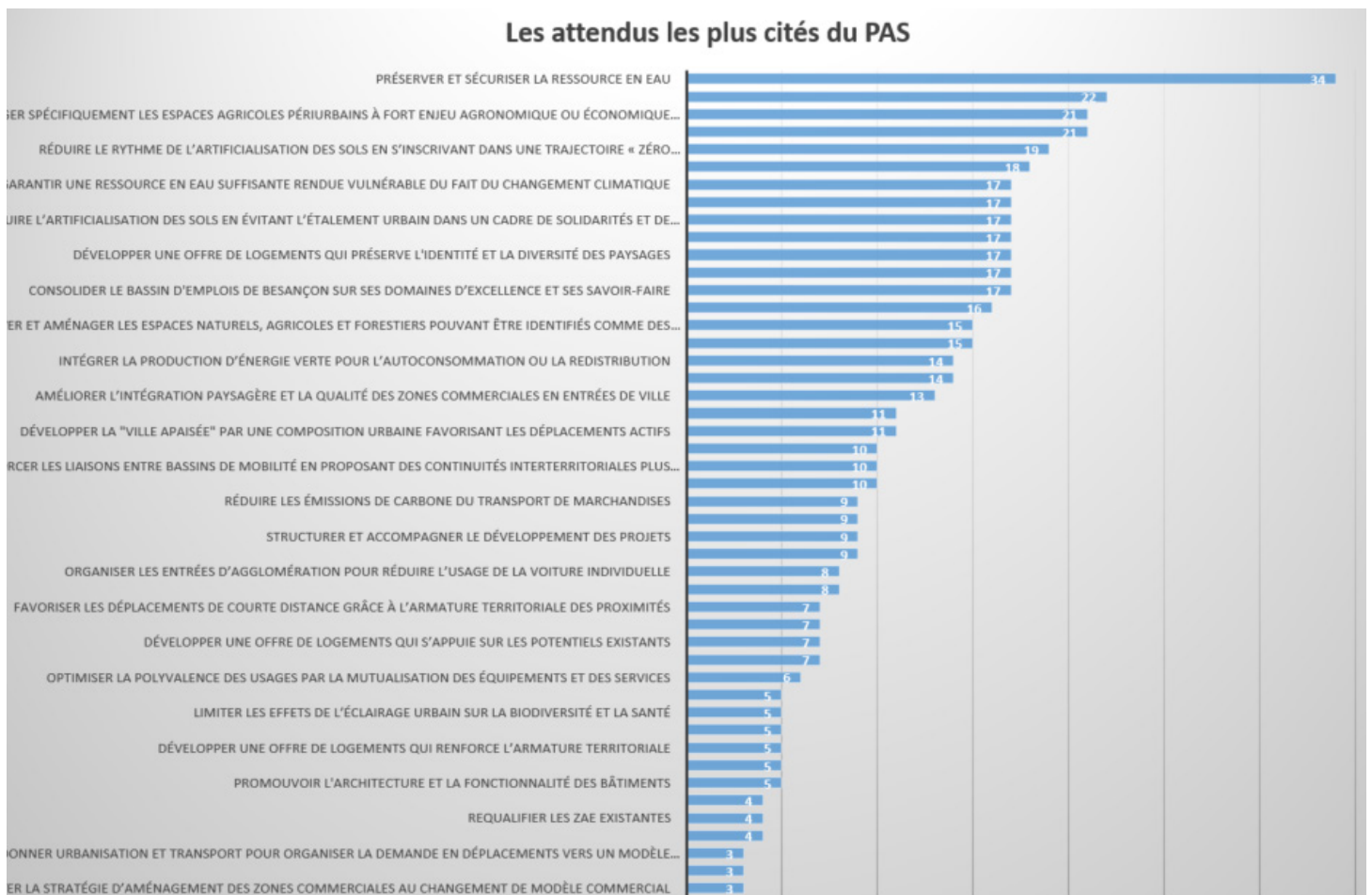
LES ATTENDUS DU SCOT

Parmi les 47 attendus listés ci-dessous, cochez ceux qui vous semblent prioritaires (3 à 5 choix)

ORIENTATIONS	OBJECTIFS	ATTENDUS
Soutenir un développement responsable et solidaire	Opter pour un développement ambitieux et durable	☐ 1 - Renforcer le positionnement du SCoT au cœur des grandes dynamiques régionales et Européennes ☐ 2 - Consolider le bassin d'emplois de Besançon sur ses domaines d'excellence et ses savoir-faire ☐ 3 - Renforcer les conditions de réussite d'une formation supérieure attractive, en phase avec les réalités actuelles et accessible au plus grand nombre ☐ 4 - Favoriser le développement d'une offre touristique, culturelle et de loisirs porteuse d'attractivité ☐ 5 - Accompagner l'agriculture et la sylviculture dans les transitions ☐ 6 - Créer les conditions pour un développement économique adaptable ☐ 7 - Construire une offre résidentielle au plus près des emplois et services
	ment ménagé pour ins des itures	☐ 8 - Réduire le rythme de l'artificialisation des sols en s'inscrivant dans une trajectoire « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050

1re page du questionnaire

Ce sondage des attendus du PAS met en lumière des priorités fortes autour de la transition écologique, la gestion des ressources naturelles, la préservation des terres agricoles et la lutte contre l'artificialisation des sols, sujets prédominants dans le projet du SCoT. Les occurrences liées à l'aménagement du territoire et aux mobilités sont également présents, mais bien moins dominants.



Résultat du questionnaire du PAS au 24 avril 2025

Contributions écrites au questionnaire :

1. Réduire ce questionnaire et le vulgariser pour la population

2. Attendu 2 ne pas oublier de citer le laboratoire Chrono-environnement 2ème plus grand laboratoire de recherche du campus avec des thématiques en lien avec les changements globaux. Tenir compte du nouveau projet d'EPE avec la création de l'université Marie & Louis Pasteur. Le CNRS est tutelle de 5 UMR, mais ce paysage local pourrait changer avec les projets de KeyLab que souhaite mettre en place le CNRS.

Attendu 3, ne pas oublier le campus médecine des hauts du chazal

Attendu 4 Obtenir un label écoresponsable à l'échelle d'un congrès. Il est difficile d'organiser un congrès international écoresponsable avec plus d'une centaine de participants. Peu d'hôtels avec des labels eco-responsables, pas d'espace à faible impact carbone permettant d'organiser des sessions parallèles.

Attendu 30, pourquoi ne pas parler de désimperméabilisation ici ?

Attendu 32, les changements globaux induisent une augmentation des risques d'inondations aux abords de constructions déjà existantes sur une partie du territoire, la prise en compte de ces risques et le traitement de ces nuisances devraient être abordés ici. Y faire face est un enjeu.

On ne parle que de la sécurité des déplacements des piétons et automobiles, pourquoi se limiter à ces deux modes de déplacement. Les transports en commun, les deux roues motorisés ou non sont peut être également concernés. Améliorer l'état des voies de circulation contribuent également à améliorer la sécurité et permet de circuler plus sereinement s'il n'y a pas d'éclairage. Favoriser les ressourceries et les repair café pour diminuer les déchets.

Attendu 34, quelles sont les mesures prises pour empêcher les coupes blanches des propriétaires forestiers privés.

Attendu 35, l'éclairage des entreprises est-il pris en compte ici.

Afin de faire un lien entre science et société et dans le cadre de la préservation des espaces de biodiversité, un axe de réflexion pour les élus pourrait être de promouvoir les sciences et les recherches participatives.

Attendu 38, étendre l'offre de véhicules partagés.

Attendu 39, "consolider et étendre ce réseau efficace et propre", qu'entendez vous par propre. Ni a-t-il pas une confusion avec le propre du TCSP. Peut-on réellement dire que les transports en communs bisontins sont propres ? Mais on peut le souhaiter dans un futur proche.

Le Plan de mobilité s'appuie t-il sur une enquête auprès des usagers et citoyens ?

Attendu 41, avoir la possibilité d'emprunter le réseau ginko avec un abonnement

mobigo afin de pouvoir rejoindre son lieu de travail avec un seul abonnement. Déjà possible sur certains tronçons d'emprunter le réseau mobigo avec un abonnement ginko mais sauf erreur de ma part, l'inverse n'existe pas. Proposer cette option sans augmentation des tarifs. Étudier la réouverture de gares ferroviaires périphériques à l'échelle de GBM.

Attendu 44, développement des vergers sur les campus en lien avec les entreprises d'insertion.

Attendu 45, promouvoir les véhicules partagés à l'échelle de GBM.

3. Tenir compte des spécificités des différentes communes (surtout les petites) en écoutant leurs élus

Faire se converger agriculture et écologie permettrait la résolution de plusieurs problématiques attenantes

4. Pas de gaspillage de l'argent public svp. Pas envie que le Grand Besançon finisse en top tendance Youtube pendant des mois grâce aux lanceurs d'alertes et finisse comme exemple dans les vidéos et docus de vulgarisation sur la [insérer adjectif négatif ex(stupidité/corruption)] des élites aux pouvoirs. Exemple d'imbécillité à éviter vu récemment dans d'autres départements : engager des géobiologues sur les chantiers publics pour qu'ils indiquent où passent les "flux d'énergie telluriques et les puits de force astrale".

5. Tous les items sont intéressants, et complémentaires. Il faudrait veiller à ce que les actions mises en place soient efficaces et ne soient pas juste une "vitrine" pour l'écologie. Le développement de l'offre de transports en commun vers Besançon permettrait de se passer plus facilement de la voiture pour les trajets quotidiens (pelousey-besancon centre = trajet de plus d'1h en bus VS 20 min en voiture...).

Enseignements tirés :

La concertation sur le PAS a souligné la nécessité de mieux intégrer les pôles universitaires et scientifiques, les enjeux de mobilité multimodale et les risques liés aux changements climatiques. Une attention particulière y a été portée dans l'écriture du DOO.

Les participants ont aussi exprimé des attentes fortes concernant les infrastructures écoresponsables, la gestion forestière, la pollution lumineuse, ainsi que la gestion des déchets. L'importance d'un développement réel — et non symbolique — des actions environnementales a été rappelée, avec une vigilance particulière sur l'efficacité des mesures engagées et la bonne utilisation des fonds publics.

Enfin, plusieurs contributions ont insisté sur le besoin d'un réseau de transports en commun plus performant vers la ville, chose qui a été fortement appuyée dans les objectifs de mobilité. Une clarification de certains termes techniques a également été demandée et réalisée dans la rédaction.

B. Les réunions territoriales

Le président du SCoT a été invité par plusieurs communes pour présenter le SCoT, son travail et son projet global :

- » 26 janvier 2023 : Communication SCoT par le président en conseil municipal de Montferrand-le-Château
- » 7 février 2023 : Communication SCoT par le président en conseil municipal de Serre-les-Sapins
- » 17 février 2023 : Communication SCoT par le président en conseil municipal d'Ecole-Valentin

Les réunions de bassins de proximité ont permis d'exposer l'objectif de réduction foncière et les projets de développement des bassins et des communes :

- » 18 mars 2024 : Réunion de bassin de Pouilley-les-Vignes sur la trajectoire ZAN
- » 22 mars 2024 : Réunion de bassin de Saint-Vit sur la trajectoire ZAN
- » 26 mars 2024 : Réunion de bassin de Fontain sur la trajectoire ZAN
- » 8 avril 2024 : Réunion du bassin urbain sur la trajectoire ZAN
- » 15 avril 2024 : Réunion de bassin de Montferrand-le-Château sur la trajectoire ZAN
- » 16 avril 2024 : Réunion de bassin de Devecey sur la trajectoire ZAN
- » 31 mai 2024 : Réunion de bassin de Saône et Byans-sur-Doubs sur la trajectoire ZAN



Invitation **Conférence des Maires**

Marnay, le 28 novembre 2023

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

La Conférence des Maires se réunira le :

.....
Le jeudi 7 décembre 2023 à 18h30
à la salle des fêtes de Burgille

Ordre du jour :

- ✓ Présentation par le SM SCoT Besançon Cœur Franche Comté du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCoT
- ✓ Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président
MALESIEUX Thierry
Communauté de Communes
du Val Marnaysien
70150 MARNAY

Invitation en conférence des maires CCVM
le 7 décembre 2023

Présence du 24/09/2018Diagnostic SCoT – Feuille d'émargement
février 2023Emargement du 21/02/2023Emargement du 19/07/2023

» 24 septembre 2018 : Présentation des objectifs et les modalités de la révision du SCoT et du bilan à 6 ans du SCoT approuvé en 2011

» 21 février 2023 : Présentation du diagnostic et des enjeux du SCoT

Il est demandé d'expliquer davantage l'évasion résidentielle sur le territoire motivant l'objectif d'accueil de population pour les 20 prochaines années. La CCI porte une attention particulière à la stratégie économique que le SCoT portera. Elle souhaite davantage d'éléments sur la part du foncier que les ZAE disposeront dans le futur. La Région BFC propose que le SCoT donne des pistes à la CCVM concernant les plans de mise en œuvre pour un développement vertueux, le maintien de la qualité de l'air, etc. Concernant le ZAN et le foncier alloué pour le projet du SCoT, la DDT indique que le SCoT doit se donner l'opportunité pour accueillir les activités économiques et des populations.

» 19 juillet 2023 : Présentation du PAS du SCoT

La DDT 25 souligne que la démarche qui a consisté à ce que ce soit les élus et non les services qui élaborent leur projet politique et se l'approprient est très positif. Elle reconnaît que le projet initie l'invention d'un modèle, ambitieux, celui de la ville du bon sens. Toutefois, il est demandé que le PAS ne soit pas trop généraliste, c'est pourquoi il doit s'accompagner de cartes de synthèse (mobilités, centralité, TVB, etc.). Le projet présenté apparaît comme étant extrêmement solide. La Région Bourgogne-Franche-Comté demande que dans le DOO soit présente la cartographie de l'armature territoriale identifiant les polarités et distingue leurs objectifs des autres communes concernant la production de logements. La SAFER propose d'être vigilants sur les dents creuses qui ne doivent pas systématiquement être envisagées pour la seule urbanisation. L'EP-TB Saône/Doubs et le SMAMBVO rappellent qu'il convient de distinguer les « zones humides » des « milieux humides » pour lesquels des prescriptions seront différentes. Le Pays

Graylois témoigne de la conviction des élus quant à la nécessité de réduire la consommation des ENAF, mais de la grande difficulté à accepter de changer de modèle dans les formes d'aménagement et de construction.

» 18 février 2025 : Mise à jour de la trajectoire ZAN

L'adaptation de la trajectoire de sobriété foncière suite à l'arrêt du SRADDET en octobre 2024 a nécessité de remettre au débat le PAS quatre mois au moins avant l'arrêt. Avant cette mise en débat, le SMSCoT a organisé une réunion technique tripartite (DDT, Région BFC, SCoT) afin d'exposer la trajectoire ZAN mise à jour et les grandes lignes du DOO en cours d'écriture. Les sujets évoqués ont été les problèmes de mobilité et l'accès aux services ; la question du renforcement des polarités a été posée. La DDT rappelle que la polarité du bassin métropolitain, porteuse d'attractivité et d'emplois, est à renforcer. Un consensus est trouvé sur la proposition du SCoT de faire apparaître des densités moyennes brutes ainsi que des densités minimales nettes afin de guider au mieux les communes dans leur développement.

Concernant la trajectoire foncière, la DDT et la Région BFC demandent de planifier par tranche de 10 ans la trajectoire ZAN pour éviter une fragilisation juridique, avec une échéance à 2031. Afin de renforcer le rôle du pôle régional de Besançon - identifié comme tel par la Région - il est proposé, d'un commun accord avec les participants, une souplesse dans l'effort foncier qu'est demandé au SCoT par le SRADDET (59,7% pour 2021-2030) de l'ordre de 50 % pour cette première période sous réserve des justifications nécessaires et suffisantes dans les documents officiels de l'arrêt de projet du SCoT ; ceci respectant les projections démographiques en hausse jusqu'à 2040, le desserrement des ménages et justifiant donc un développement plus soutenu en début de trajectoire.

Emargement du 18/02/2025

Fonction
DDT25/CATU
DDT25
DDT 25
SCOT BFC
AU 2 AB
SCOT BFC V2
Région BFC chargée de l'effort
Région BFC
DDT 70
Silvaco
Silvaco

» 23 juin 2025 : Présentation du DOO du SCoT

La DDT rappelle la nécessité d'être clair et explicite concernant les étapes temporelles de la production de logements et de la trajectoire foncière en étant précis sur les justifications (taille des ménages en 2050, vacance résidentielle, renouvellement urbain, densités...).

La Région BFC est attentive à la justification des écarts de chiffres en matière de réduction de l'artificialisation. Elle pointe également le manque d'information concernant les sous-trames de l'ensemble des milieux naturels dans le projets dans l'EIE. Un échange est prévu afin de compléter le document

L'EPAGE fait souligner qu'il manque des éléments concernant le SAGE, document opposable au SCoT et qu'il soumettra ces éléments manquants au SCoT.

L'ARS souligne la qualité des documents vis-à-vis de la santé environnementale, mais pointe des manques de précision sur les risques naturels tel radon, amброisie ou moustique tigre.

Fonction
Juriste CCA 30
Dr. études planification DDT25
DDT 25
ARS
Animatrice SAGE HDHL
EPAGE Haut-Doubs Haute-Saône
Chargé d'études EPF
Chargé de mission ZH 300
Dépt. CC. Val Humain
Chargé de l'CCVT
Coord. BFC
Chambre d'agriculture 25
Département du Doubs
Chargé de planification Région
Chargé d'études milieux naturels

Emargement du 23/06/2025

C. Conférence des maires et conseil communautaire

Dates et lieux des conférences des maires et conseil communautaire :

- » 29 juin 2023 : Conseil communautaire GBM
- » 12 octobre 2023 : Conférence des maires GBM
- » 7 décembre 2023 : Conférence des maires CCVM



Conseil communautaire de Grand Besançon Métropole (Besançon le 29 juin 2023)

D. Intervention à l'Université Marie & Louis Pasteur

Le 15 octobre 2024, le SMSCoT, par l'intermédiaire du chargé de mission, a fait une intervention à la faculté de géographie de l'Université Marie & Louis Pasteur aux Licences 2e année afin d'évoquer les étapes de la révision du SCoT, les grandes lignes du projet et le travail d'aide à la décision au côté des élus.

Le questionnaire du PAS a été distribué à plus de 40 étudiants avec une douzaine de retour.

4. Le Document d'orientations et d'objectifs (DOO)

A. Les réunions de bassins

Afin de définir des objectifs de réduction de consommation d'espace et de densité à atteindre par commune, le SCoT a accompagné le PLUi de GBM lors de huit réunions de bassin. Ont été présentés les objectifs de production de logements, ainsi que la consommation foncière maximale allouée par bassin.

Ces réunions ont été l'occasion de présenter la trajectoire ZAN du SCoT à l'horizon 2050.



Dates des réunions de bassins :

- » 18 mars 2024 : Bassin de Pouilley-les-Vignes
- » 22 mars 2024 : Bassin de Saint-Vit
- » 26 mars 2024 : Bassin de Fontain
- » 8 avril 2024 : Bassin métropolitain
- » 15 avril 2024 : Bassin de Montferrand-le-Château
- » 16 avril 2024 : Bassin de Devecey
- » 18 avril 2024 : Bassin de Marchaux
- » 31 mai 2024 : Bassin de Saône
- » 31 mai 2024 : Bassin de Byans-sur-Doubs

B. Les réunions publiques du DOO

Pendant un mois et demi, le SMSCoT a réalisé onze réunions publiques dans tout le territoire pour informer la population du projet, des enjeux et des orientations et conséquences du futur SCoT aux citoyens.

- Un communiqué de presse a été envoyé le 2 décembre à la presse grâce au service communication de GBM.

Grand
Besançon
Métropole

Onze réunions publiques pour construire ensemble le Grand Besançon de demain



- En plus de vouloir s'adresser à la population, le président du SCoT a tenu à s'adresser en premier lieu aux conseillers municipaux des communes du SCoT. Un courrier a donc été envoyé aux 113 communes du SCoT afin d'inviter les maires à relayer l'information à leur conseil ainsi que sur leur site internet respectif. Une affiche a été également glissée dans le courrier pour un affichage en mairie.

- L'évènement a été relayé sur les différents réseaux sociaux du SCoT (X. et Facebook) ainsi que sur son site internet (<https://www.scot.grandbesancon.fr/2025/03/19/reunions-publiques-2025/>). GBM a également publié sur ses réseaux sociaux (Facebook et linkedin) ainsi que sur son webzine numérique.

La publicité s'est faite enfin par les communes elles-mêmes via leur site internet, des bulletins communaux et certains panneaux publicitaires.

Courrier d'invitation aux
réunions publiques
20 mars 2025





HOME / 2025 / AVRIL / 1 / CONSTRUISONS ENSEMBLE LE GRAND BESANÇON DE DEMAIN EN PARTICIPANT AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

Construisons ensemble le Grand Besançon de demain en participant aux réunions publiques

1 avril 2025



Publications sur le webzine et les réseaux sociaux

Le mag du mois

La vidéo du mois



BESANÇON
CŒUR
FRANCHE-
COMTÉ

Habitat, commerces, équipements, activités... : notre projet à l'heure de la sobriété foncière

Concertations publiques du Schéma de cohérence territoriale

Choisissez la réunion publique la plus proche de chez vous

de 18h00 à 20h00 :

8 avril	Montferrand-le-Château - Salle des fêtes
9 avril	Saint-Vit - Salle des fêtes
15 avril	Roche-lez-Beaupré - Salle du presbytère
16 avril	Marnay - Salle de l'hôtel de ville
5 mai	Besançon - La City
6 mai	Emagny - Mairie
13 mai	Montagney - Mairie
14 mai	Saône - Salle Joseph Guinemand
20 mai	Devecey - Salle Develgoise
21 mai	Pouilley-les-Vignes - Salle du Conseil Municipal
27 mai	Lantenne-Vertière - Salle Garneret

Format interactif

SCoT BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ
<http://www.scot.grandbesancon.fr/>
smscot@grandbesancon.fr
Tél : 03 81 87 89 27

Affiche des réunions publiques 2025

Le SCoT vous invite à participer à ses réunions publiques du mois d et mai partout sur le territoire. Venez échanger avec vos élus, poser vos questions, exprimer vos idées, partager vos priorités !

BESANÇON
CŒUR
FRANCHE-
COMTÉ

Habitat, commerces, équipements, activités... : notre projet à l'heure de la sobriété foncière

Concertations publiques du Schéma de cohérence territoriale

Choisissez la réunion publique la plus proche de chez vous

de 18h00 à 20h00 :

8 avril	Montferrand-le-Château - Salle des fêtes
9 avril	Saint-Vit - Salle des fêtes
15 avril	Roche-lez-Beaupré - Salle du presbytère
16 avril	Marnay - Salle de l'hôtel de ville
5 mai	Besançon - La City
6 mai	Emagny - Mairie
13 mai	Montagney - Mairie
14 mai	Saône - Salle Joseph Guinemand
20 mai	Devecey - Salle Develgoise
21 mai	Pouilley-les-Vignes - Salle du Conseil Municipal
27 mai	Lantenne-Vertière - Salle Garneret

Format interactif

SCoT BESANÇON CŒUR FRANCHE-COMTÉ
<http://www.scot.grandbesancon.fr/>

Grand Besançon Métropole

Ce soir projetons-nous un peu dans le futur !

En effet, d'ici à 2040, notre territoire gagnera 900 habitants par an. Dès lors, comment accueillir au mieux ces nouveaux usagers, prévoir les services adaptés, le développement du commerce et des logements le tout en respectant l'environnement ?

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) permettra de répondre à ses enjeux mais aura besoin de vous !

Si le sujet vous intéresse, découvrez les pistes de réflexion et venez en discuter lors de réunions publiques organisées en avril et mai.

Voici les 3 premières dates sur les 11 proposées (cliquez sur le lien du post) :

- Montferrand-le-Château : 8 avril (salle des fêtes)
- Saint-Vit : 9 avril (salle des fêtes)
- Roche-lez-Beaupré : 15 avril (salle du presbytère)



GRANDBESANCON.FR

SCoT : onze réunions publiques pour construire ensemble le Grand Besançon de demain - Grand Besançon

Vous et 3 autres personnes

5 partages

J'aime

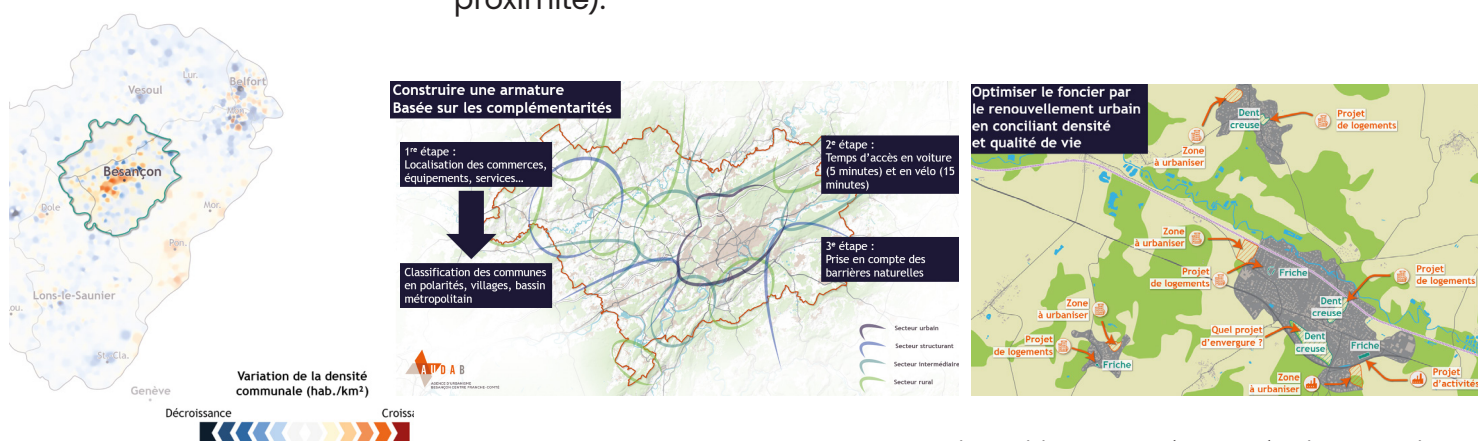
Commenter

Partager

Commenter en tant que SCoT Besançon Cœur Franche-Comté

- Déroulé des réunions publiques 2025

Ces réunions ont permis d'assurer la transparence envers les habitants et de recueillir les avis et les remarques permettant d'intégrer les préoccupations du terrain, les idées ou les critiques pouvant enrichir ou ajuster le projet initial. La présentation incluait pour introduction un rappel succinct du diagnostic territorial pour ensuite traiter du projet du SCoT : l'accueil de développement pour les 20 prochaines années (population, logements, équipements, services, etc.) au regard du paysage et de l'environnement naturel du territoire. La démonstration fut expliquée à différentes échelles (Aire d'attraction, SCoT et bassin de proximité).



Exemple de diapositives exposées en réunions publiques



Réunion publique de Montferrand-Le-Château

- » Montferrand-le-Château : 8 avril (salle des fêtes)
16 participants

Les questions de qualité des terres agricoles et de qualité de l'eau ont été la préoccupation principale pour les participants.

Les participants ont rendu compte de la difficulté de régir le commerce car celui-ci s'installera forcément là où c'est le plus rentable pour lui.

» Saint-Vit : 9 avril (salle des fêtes)
23 participants

Un participant déplore le manque d'offre de transports permettant de se déplacer de Saint-Vit à Besançon. L'infrastructure ferroviaire est un vrai plus mais l'offre semble insuffisante, surtout pour les personnes qui ont des horaires variables : pas droit à l'erreur !

Le même constat est fait pour la liaison CHU-Saint-Vit. L'organisation et les fréquences des transports en commun ne sont pas adaptées à la fréquentation d'un tel équipement, que ce soit pour le personnel ou pour les patients, familles, etc.

La question est posée de savoir pourquoi le tramway ne dessert pas le campus de la Bouloie.

Il est demandé d'être vigilant sur la question du commerce en n'opposant pas les petits commerces des centres villes avec les zones commerciales.

» Roche-lez-Beaupré : 15 avril (salle du presbytère)
9 participants

Des remarques font échos à l'idéal de la population française de vivre en maison individuelle.

Le changement ne peut se faire que par un changement de l'esprit de la façon d'habiter : il faut commencer dès le plus jeune âge.

Il est difficile de changer : l'habitat constitue souvent un marqueur social ou résulte d'un attachement aux biens familiaux

Beaucoup de familles se font lourdement piéger dès lors qu'elles partent s'installer loin des centre-villes pour trouver leur idéal. Il est sug-



Réunion publique de Montferrand-Le-Château



Réunion publique de Saint-Vit

géré de travailler activement les dessertes en transports collectifs et de construire dans leur proximité immédiate.

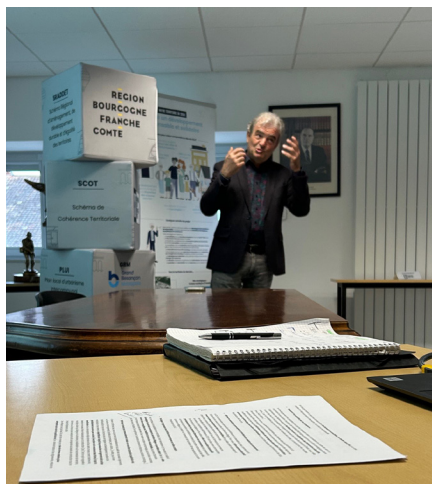
Il faut également changer les imaginaires : plusieurs fonctions pourraient être partagées : machines à laver, séchoirs,... permettant de gagner en surface et donc de diminuer les coûts, en particulier pour les étudiants et les familles monoparentales

S'agissant du vieillissement de la population, il est précisé par un participant qu'à sa grande surprise, les occupants de l'EPAHD de sa commune ne sont pas des habitants de la commune, mais des personnes âgées qui sont venues s'installer au plus près du lieu de résidence de leurs enfants.

Les mesures de priorisation de renouvellement urbain ne semblent pas assez coercitives pour certains qu'ils semblent souhaiter des obligations plus hautes densité résidentielles.

La restructuration des quartiers pavillonnaires vieillissants est proposée, afin d'améliorer le cadre de vie de ces secteurs d'habitat.

En matière de commerce, il est déploré l'essor du e-commerce qui impacte négativement le tissu commercial et son dynamisme. Il est demandé ce qu'il serait possible de faire contre les casiers, consignes et autres types de dépôts qui fleurissent un peu partout en dénaturant le paysage urbain.



Réunion publique de Roche-
lez-Beaupré

» Marnay : 16 avril (salle de l'hôtel de Ville)
12 participants

Des questionnements émanent concernant les bâtiments agricoles isolés et le ZAN, à propos de leur comptabilité dans la consommation foncière.

Les échanges ont portés sur la règle obligeant à aménager du stationnement par nouveau logement construit. Ne va-t-elle pas à l'encontre de l'esprit du SCoT ? Le stationnement sécurisé des vélos a fait débat, où la nécessité d'avoir du stationnement sécurisé, voire couvert est

importante si l'on veut développer le cyclable dans le territoire.

Concernant les nouvelles formes urbaines plus denses, les remarques ont portées sur leur nécessité, même en milieu rural, mais problématique sur le refus des propriétaires de vendre leur vieilles bâtisses/friches pouvant servir au renouvellement urbain. Les personnes présentes font état de l'impossibilité financière des communes pour réhabiliter le bâti mutable. Des solutions sont évoquées néanmoins, comme la préemption ou l'aide de l'EPF.

La « mort » des petits villages a été une pré-occupation importante pour les participants.

» Besançon : 5 mai (La City, salle Bartholdi)
12 participants

Les participants s'interrogent sur les flux domicile-travail et plus particulièrement le taux de populations qui travaillent à Besançon et qui vivent à l'extérieur du SCoT.

Une participante demande où en est notre territoire concernant la consommation d'espaces.

Concernant le sujet du commerce, les participants questionnent comment sauver le petit commerce alors que celui-ci migre "naturellement" vers l'extérieur des villages ?

L'intérêt des entrées de villes est questionné. Un citoyen demande si cela est pris en compte dans le SCoT, ainsi que le patrimoine architectural.

Un participant fait remarquer que le terme "dents creuses" est trop péjoratif. Il indique qu'elles sont à valoriser pour leur côté paysager et de bien-être dans les villages.



Diapositive illustrant l'étalement urbain corrélé à la dynamique démographique

Construire une armature Basée sur les complémentarités

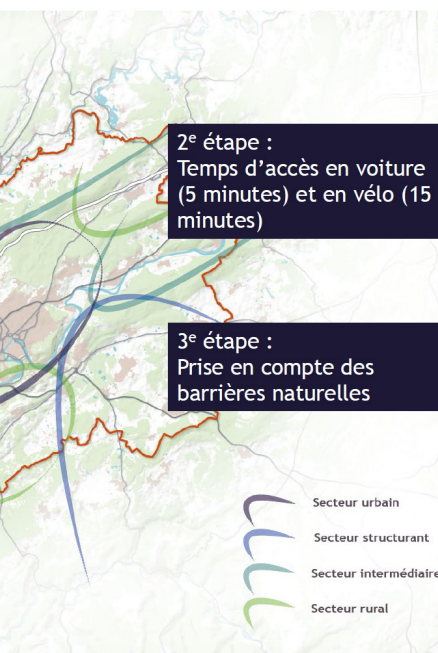
1^{re} étape :
Localisation des commerces,
équipements, services...

Classification des communes
en polarités, villages, bassin
métropolitain





2021 : 119 198 habitants



Diapositive illustrant la construction de l'armature territoriale

Enfin, concernant la thématique des nouvelles formes urbaines et résidentielles, les participants se sont accordés pour souhaiter garder l'architecture atypique des villages du territoire et ne pas "standardiser" ou "banaliser" l'urbanisme.

» Émagny : 6 mai (Mairie)
23 participants

La réunion d'Émagny a débuté par un constat de peu de dialogue au sein de la CCVM et qu'il y a nécessité d'un projet de territoire.

Des participants font remarquer que ce sont toujours les territoires urbains qui bénéficient le plus de droit au développement et que les communes les plus rurales sont "oubliées". Elles doivent pouvoir avoir des conditions pour se développer.

La question de la maison individuelle a fait débat ; des participants se demandent s'il y aura toujours possibilité d'en construire à l'avenir ?

Des élus de quelques communes se sont inquiétés de l'autorisation de pouvoir déclasser des terrains constructibles.

Concernant le sujet des transports, un participant rappelle le problème de fréquences des transports en commun qui n'incite pas à leur utilisation, car pas assez cadencé. Il est rappelé que l'offre crée la demande.

» Montagney : 13 mai (Mairie)
18 participants

Les participants rappellent que malgré leur proximité géographique avec Marnay, Dole et Dijon participent également à leur aire d'attraction.

Les participants font remarquer que la jeunesse est nécessaire dans les petites communes rurales et qu'il faut des possibilités de construire pour les accueillir. Il est rappelé à ce titre que les densités préconisées par le SCoT

semblent trop hautes pour les petits villages. Cependant les participants comprennent la nécessité de préserver les espaces naturels agricoles et forestier, et dynamiser les centralités par le retour des activités économiques.

Concernant le sujet de la mobilité, un participant rappelle que la voiture est nécessaire en ruralité. Il donne pour exemple un minibus à la demande en direction de Gray qui a été mis à disposition et que 80 % de ces trajets étaient à vide. Il rappelle que le *surservice* coûte cher.

Les participants font remarquer que le trafic routier est dense à l'entrée de Besançon, notamment à l'approche du Centre Ville.

» Saône : 14 mai (salle Joseph Guinemand)
6 participants

Un participant informe de sa conviction que développer les PME-TPE en périphérie de Besançon améliorerait les flux domicile-travail. Il est rappelé que la fréquence des bus dans les communes de GBM n'est pas suffisante pour inciter à l'utiliser.

Un participant demande si la trajectoire ZAN du SCoT a été calculée et si elle peut être modifiée ?

Concernant le sujet du commerce, un participant fustige les zones commerciales qui ont "tuées" la vie de villages.

Sur la thématique de l'habitat, un participant explique que le collectif a eu mauvaise presse car les logements n'étaient pas qualitatifs : "Les gens attendent aujourd'hui que les communes proposent du collectif de haut niveau".



Réunion publique de Saône

» Devecey : 20 mai (Maison Develçoise)

19 participants

Les participants rebondissent rapidement sur le sujet du vieillissement de la population. Un participant se demande s'il ne serait pas judicieux de construire des maisons de retraite afin de libérer du logement. Une participante répond que la majorité des personnes âgées souhaite rester chez elle et qu'il faudrait faciliter les parcours résidentiels par une offre de logements adaptés : "quitter sa commune ou son logement est toujours compliqué pour les personnes âgées". Toujours concernant les logements, un participant fait remarquer que la promiscuité et les problèmes de voisinage sont récurrents si l'on construit avec une densité trop élevée.

Une participante fait signaler que la végétalisation doit être pensée en amont des projets d'habitat et que l'entretien de zones enherbées sans fauches régulière n'est pas forcément un problème pour les collectivités.

Sur le sujet des transports, les participants informent que l'offre en transports publics n'est pas suffisante et que la halte ferroviaire de Devecey devrait se faire pour faciliter la mobilité dans le bassin. L'utilisation des bus n'est pas optimisée, même pour les écoliers.

Une participante rappelle que les pistes cyclables sont des alternatives durables à l'automobile et que les mentalités peuvent changer quant à leur utilisation.

Il est précisé que les activités nuisantes en cœur de communes de Devecey (déchetterie, cariste...) sont problématiques.



Réunion publique de Devecey



Réunion publique de Devecey



Pouilley-les-Vignes : 21 mai (salle du Conseil municipal)

12 participants

Un participant s'interroge sur la cohérence entre les objectifs du PLH et ceux du SCoT, estimant que les ambitions du PLH semblent plus élevées. Il demande également si les politiques communales peuvent aller à l'encontre des objectifs du SCoT, en posant la question de la force juridique de ce dernier et des contraintes qu'il impose concrètement. Le SCoT joue-t-il un rôle de contrôle ? Que se passe-t-il si les projets communaux entrent en conflit avec le SCoT si chacun cherchant à défendre ses propres intérêts ? Une réponse d'un élu est amenée sur la nécessité des élus du SCoT devant se concerter et privilégier une approche à l'échelle des bassins de vie, plutôt qu'une vision strictement communale.

Un participant demande si on peut envisager que le SCoT impose la création de gares, poursuivant sur le fait que la SNCF n'a pas toujours soutenu ces initiatives, en supprimant certaines dessertes. L'exemple suisse pourrait servir d'inspiration.

Il est aussi rappelé que les habitants doivent s'impliquer, notamment en consommant localement.

Concernant le logement, le besoin ne se limite pas uniquement au logement locatif : « les prix des maisons neuves sont souvent inaccessibles pour les primo-accédants et la qualité des constructions récentes n'est pas toujours au rendez-vous ».



Réunion publique de Pouilley-Les-Vignes



Réunion publique de Lantenne-Vertière

» Lantenne-Vertière : 27 mai (salle Garneret)

14 participants

Lors d'une discussion sur le vieillissement de la population, une participante a souligné que, lorsqu'on construit sa maison, l'idée de la quitter pour une maison de retraite est peu attrayante. Un participant a insisté sur la nécessité d'offrir aux habitants des choix variés en matière de logement. Une autre personne a ajouté que le coût élevé des maisons rend indispensable la réhabilitation des habitations existantes, proposant ainsi des alternatives pour permettre aux populations de vieillir chez elles. Il a été suggéré d'intégrer une réflexion sur les formes de logements adaptées dès l'étape du permis de construire ; un participant a décrit le SCoT est un grand PLU, ce qui a permis d'expliquer plus en profondeur le rôle du SCoT.

Un participant a noté que l'agriculture fonctionne bien sur le territoire et qu'il est crucial de maintenir cette attractivité. En ce qui concerne les transports, il a été suggéré de penser à une complémentarité des moyens de transport en incluant les personnes âgées, par exemple à travers des services de transport à la demande, les modes de transport doux n'étant pas toujours adaptés pour les seniors.

Il a été mentionné que les équipements font défaut dans les grandes communes ; par exemple, à Saint-Vit, l'absence d'un radiologue oblige les habitants à se rendre à Besançon. Saint-Vit est importante pour le territoire, et il a été souligné que les commerces de centre-ville doivent disposer de stationnements pratiques, à l'image des zones commerciales. Enfin, le SCoT a été reconnu comme utile pour désengorger Besançon, mais pas pour construire des maisons collectives en campagne. Un élu a défendu le SCoT en expliquant que son rôle est d'offrir sur le long termes des logements semi-collectifs faciles à vivre.

Réunion publique de
Lantenne-Vertière



C. Conférences des Maires

3 mars 2025 : Conférence des maires CCVM

28 avril 2025 : Conférence des maires GBM

22 mai 2025 : Conseil communautaire GBM



D. Les acteurs du commerce

Le travail du SCoT concernant les conditions d'implantation des équipements commerciaux a été long et difficile car il repense en profondeur les modèles d'aménagement commerciaux hérités des décennies passées et centré autour de l'automobile.

Dans ce cadre, Le SCoT a souhaité organiser une rencontre d'information et de consultation dédiée aux acteurs du commerce et de l'artisanat du territoire, pour partager les propositions du SCoT et avoir des retours d'expériences des professionnels.

La première réunion s'est tenue le 24 février 2025 et a réuni 26 participants, commerçants comme élus et techniciens, où il a été présenté le projet du SCoT en matière d'implantation commerciale. Les échanges ont été riches, notamment concernant l'importance de la "santé commerciale" de Besançon pour le territoire et de la concurrence du e-commerce. Les participants tels que la CCI, Chateaufarine et la Chambre des métiers ont, en revanche, fait remarquer que l'obligation stricte du commerce de grand format en secteur d'implantation périphérique est problématique ; une flexibilité de cette règle a été demandée. Une seconde réunion fut souhaitée afin de traiter de cette question, ainsi que celle sur l'implantation du commerce hors localisations préférentielles.

Le 7 mai, la seconde réunion des acteurs du

Entités représentées à la 1re réunion :

- CCI Saône/Doubs
- Union des commerçants de Besançon
- Union des Commerçants, Artisans et Industriels Val de Marnay
- Chambre des métiers et de l'artisanat BFC (25)
- Galerie marchande Chateaufarine
- Association des commerçants du Chaprais
- Office du commerce et de l'artisanat de Besançon
- Crédit Mutuel
- MARPA Marnay
- Action coeur de Ville GBM
- Service Commerce GBM
- Direction Stratégie et territoire GBM

Entités représentées à la 2e réunion :

- CCI Saône/Doubs
- Union des commerçants de Besançon
- Union des Commerçants, Artisans et Industriels Val de Marnay
- Galerie marchande Chateaufarine
- Office du commerce et de l'artisanat de Besançon
- Action coeur de Ville GBM
- Service Commerce GBM

commerce s'est tenue, où le SMSCoT a rappelé l'importance du commerce en centralité et a présenté les précisions sur la limitation du commerce hors localisations préférentielles.

Sur demande de l'Office du commerce et de l'artisanat de Besançon, le SMSCoT a pris la parole lors de l'Assemblée générale de l'OCAB du 14 mai pour présenter en synthèse les orientations du volet commercial.

Le 20 mai, le SMSCoT a rencontré une nouvelle fois l'Union des commerçants de Besançon (UCB) pour affiner les prescriptions. Ces derniers, ainsi que l'Union de Commerçants, Artisans et Industriels Val de Marnay, ont contribué par leurs remarques écrites en insistant sur la nécessité de maintenir le dynamisme du commerce dans les centralités des communes structurantes.



Concertations des acteurs du commerce du 24 février et du 7 mai 2025



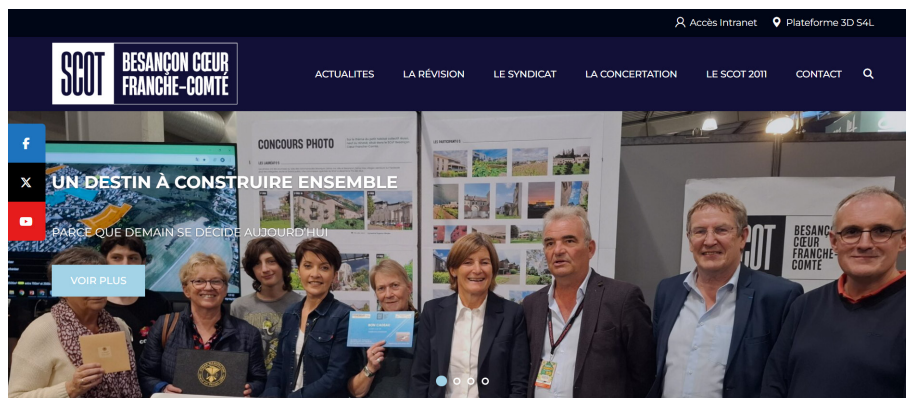
LES SUPPORTS DE LA CONCERTATION



1. Le site internet

-> <https://www.scot.grandbesancon.fr/>

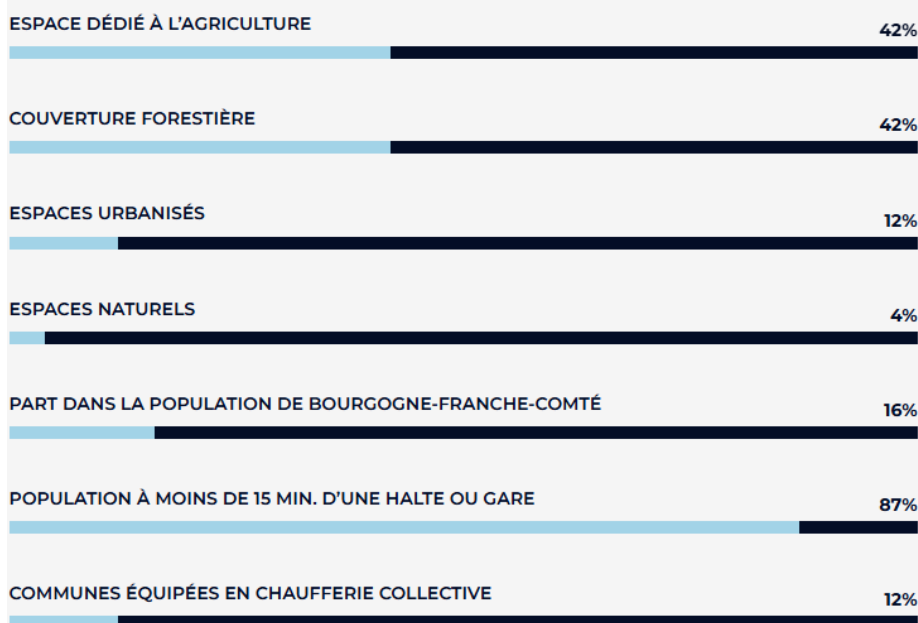
Le site internet possède plusieurs rubriques proposant les actualités du SCoT, la présentation du syndicat, les études, les délibérations des comités syndicaux, ou encore l'agenda des instances, en passant par les vidéos de conférences ou encore une rubrique liée à la concertation où chacun peut participer par ses remarques ou ses questions.



Le SCoT en vigueur de 2011 est téléchargeable facilement, ainsi que les indicateurs de suivi, d'évaluation et le bilan. Le site internet dispose également d'un intranet accessible par tous les membres du SMSCoT où ils peuvent retrouver tous les documents de travail.

LES DOCUMENTS OFFICIELS DU SCOT

 RAPPORT DE PRÉSENTATION Il est composé de 5 documents répertoriés dans la page des téléchargements suivante ACCÉDER	 PADD Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable est le document de référence du SCoT ACCÉDER	 DOG Le Document d'Orientations Générales est le document opposable qui définit la portée "réglementaire" de la mise en oeuvre du PADD ACCÉDER	 DOCUMENT DE SYNTHÈSE Retrouvez ici l'essentiel du projet 2011, de ses objectifs, fondement et prescriptions en un tour d'horizon ACCÉDER
---	---	--	--



+ DE CHIFFRES

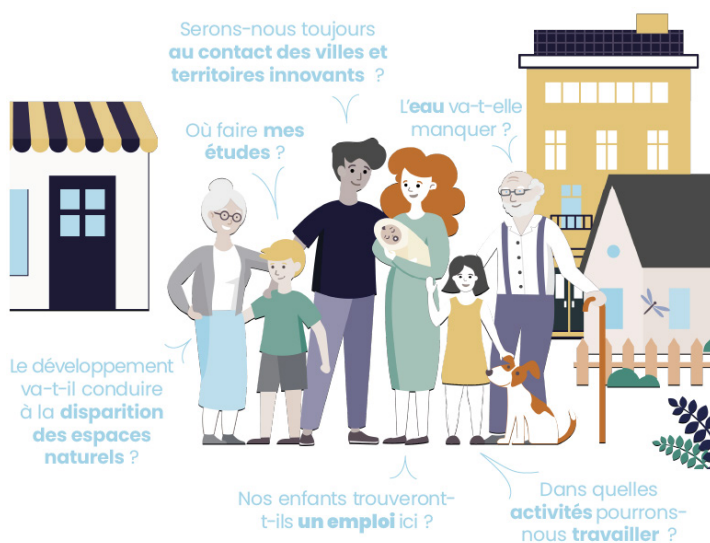
Téléchargez la fiche territoire aujourd'hui pour voir plus de chiffres.

[ACCÉDER](#)

2. Les panneaux d'exposition et les cubes de la hiérarchie des normes

Toujours dans l'esprit de susciter de l'intérêt via la communication, le SMSCoT a fait réaliser des poufs en formes de cubes afin d'expliquer simplement la hiérarchie des normes dans l'urbanisme. Cinq cubes sont superposables : (1) l'Etat avec le Code de l'urbanisme, (2) la Région avec le SRADDET, (3) le SCoT, (4) les PLU/PLUi, (5) les permis de construire.

Les panneaux et kakémonos ont été également exposés durant tout l'été 2025 aux "Annexes", coeur de village de Devecey.

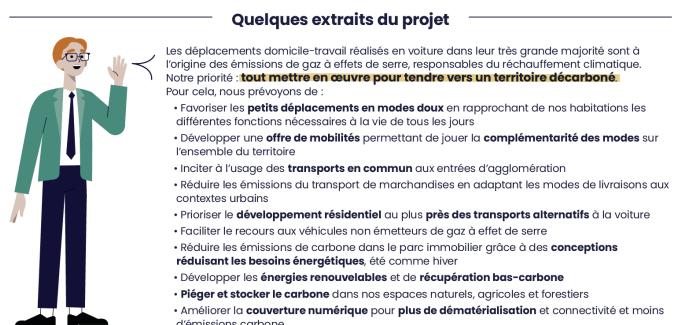


Extrait numérisé des panneaux d'exposition

3. Les articles

Le SCoT met à jour sur son site plusieurs articles sur l'actualité du syndicat, l'avancée de la révision, les ateliers et événements à venir, des études ponctuelles, etc.

Exemple d'un article publié sur le site sur l'évolution démographique



Extrait numérisé des panneaux d'exposition



Exposition des cubes et des panneaux en commune de Devecey



RÉSULTATS DU RECENSEMENT 2019 – ENSEIGNEMENTS SUR LES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES 2008-2019
28 février 2022

4. Les registres et dossiers de concertation



Dossier de concertation au siège de La Communauté de Communes du Val Marnaysien, à Marnay

Le registre et dossier de concertation sont mis à disposition du public au sein des deux intercommunalités du Val Marnaysien et du Grand Besançon, au siège du SMSCoT. Ce dossier d'information est actualisé et permet à la population de s'informer du déroulement de la procédure et de prendre connaissance des orientations étudiées (dossier complété au fur et à mesure de l'avancée des travaux, par des documents d'études, plaquettes de communication, etc...). Le registre d'observations est également mis à disposition du public dans les deux EPCI du SCoT.

Il n'y a pas eu de contributions écrites sur les registres de concertations.

5. La maquette numérique interactive



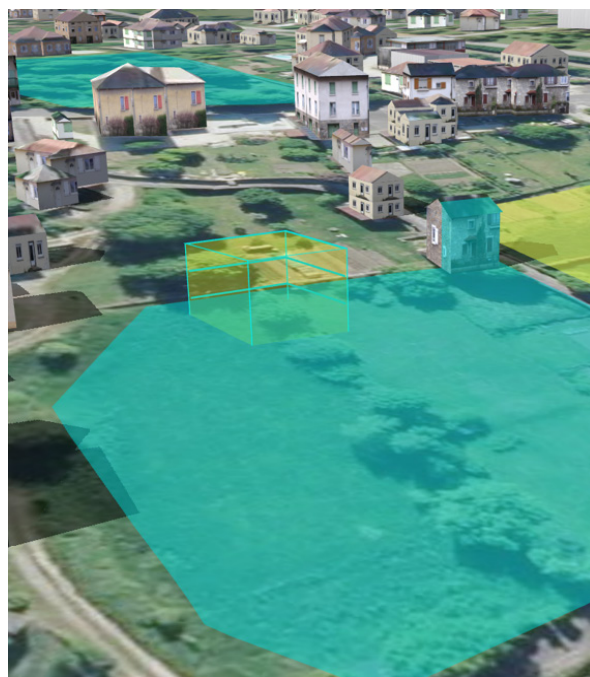
Continuités écologiques sur la maquette numérique

Les travaux réalisés dans le cadre de la révision du SCoT ont démontré à plusieurs reprises la nécessité de disposer de représentations visuelles tridimensionnelles afin d'appréhender les différentes composantes de l'aménagement du territoire, en particulier lorsque les circonstances nécessitent d'opérer des changements dans les modes de faire : nouvelles formes urbaines : de quoi parle-t-on ? Comment concerter les acteurs, les décideurs, la population, sur un projet aussi vaste et complexe que le développement territorial du SCoT à l'horizon 2050 ?

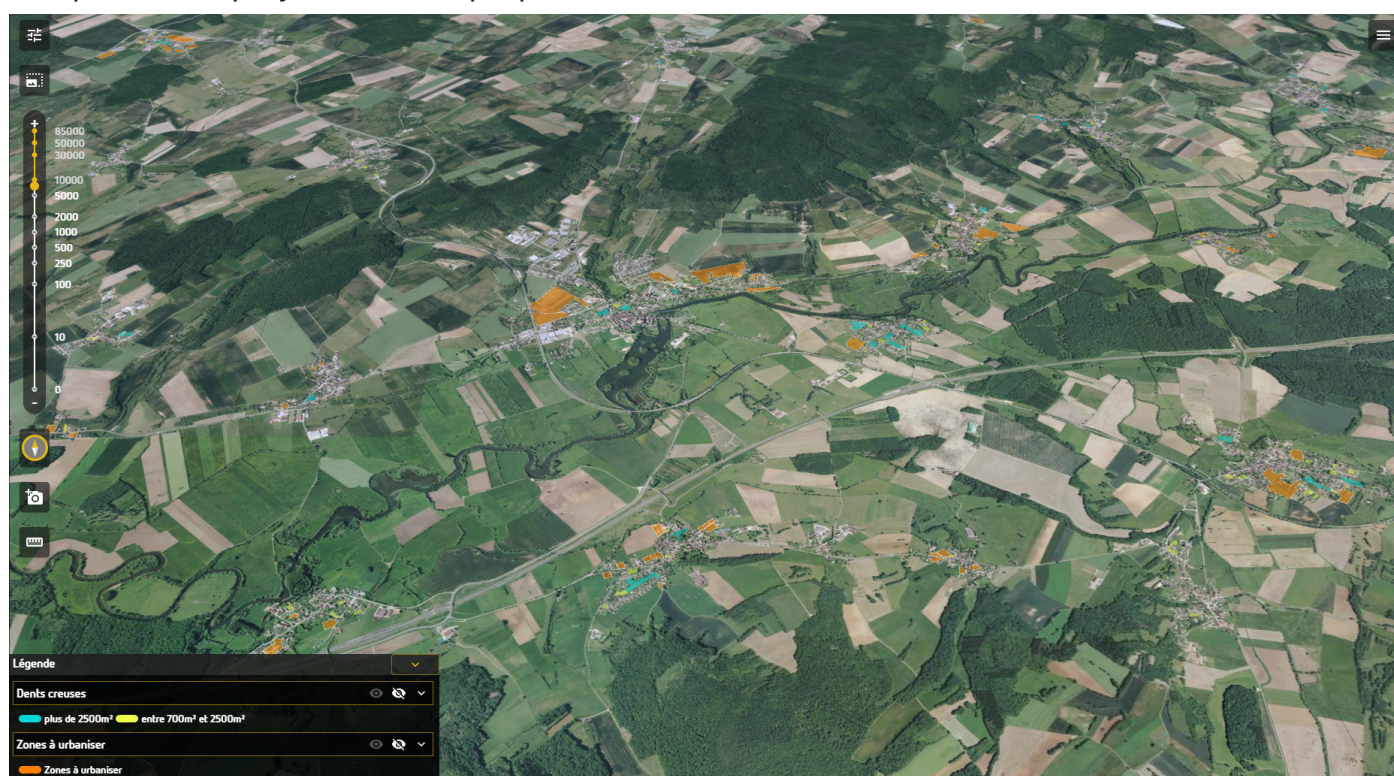
L'idée est venue du président de se doter d'un outil permettant de mieux fédérer les acteurs du territoire autour de son projet de communication, de dialogue et de concertation.

Depuis le 15 décembre 2022, le SCoT s'est doté d'une plateforme numérique 3D conçue comme un outil d'aide à la concertation autour du projet du SCoT. L'outil Smart4life de l'entreprise Bionatics intègre des fonctionnalités et un nombre de ressources importantes, comme les éléments travaillés par les commissions (TVB, milieux humides, dents creuses, ZaU, bâti mutables, etc.) dans le cadre des travaux du SCoT.

La plateforme est accessible à tous les élus du SMSCoT via identifiant et mot de passe personnel depuis le site du SCoT, pour leur permettre de visualiser à tout moment les données travaillées durant la révision et de pouvoir se projeter sur leur propre commune.



Exemple d'élévation d'un bâtiment



Dents creuses et ZaU visualisables sur la maquette numérique

6. Les réseaux sociaux

Le SMSCoT s'est doté de comptes sur les réseaux sociaux afin de pouvoir communiquer simplement et rapidement aux plus grands nombres. Parmi ces réseaux, Facebook et X sont utilisés pour les événements à venir (hors des instances internes) du type concours photos, présence dans les salons, réunions publiques, etc., et pour informer des avancées de la révision.



Le SMSCoT a également une chaîne youtube sur laquelle se trouve toutes les vidéos et conférences réalisées lors de la révision.



SCoT Besançon Cœur Franche-Comté

@smscotagglomerationbisontini9820 • 15 abonnés • 8 vidéos

En fixant les grandes lignes de développement de son territoire, le Schéma de Cohérence ...plus

scot.grandbesancon.fr

Personnaliser la chaîne

Gérer les vidéos

Vidéos



Le patrimoine et l'architecture dans les...

115 vues • il y a 1 an



Le vieillissement de la population, quels impacts...

119 vues • il y a 2 ans



Nîmes à l'honneur l'année prochaine !

103 vues • il y a 2 ans



L'eau sous pression - Conférence du SMSCoT et ...

227 vues • il y a 3 ans



Les conséquences de la perte des surfaces agricole...

177 vues • il y a 3 ans



3e émission du SMSCoT et de l'AUDAB - Le...

121 vues • il y a 3 ans

7. Les Rencontres nationales des SCoT

La Fédération nationale des SCoT organise chaque année les Rencontres nationales des SCoT (RNS) qui constituent un temps fort pour toutes les structures porteuses de SCoT (adhérentes ou non à la Fédération), mais aussi pour tous leurs partenaires publics ou privés (services de l'État et des autres collectivités territoriales, organismes consulaires, agences d'urbanisme, bureaux d'études, opérateurs immobiliers ou commerciaux, etc.) permettant de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes de l'actualité du «monde des SCoT».

Besançon a été choisi pour accueillir les 16es Rencontres nationales des SCoT, qui se sont tenus les 15, 16 et 17 juin 2022 au Kursaal de Besançon. Ce congrès a réuni un peu plus de 400 personnes autour des questions de l'évolution des modèles d'aménagement des territoires pour répondre aux enjeux de transitions et d'adaptation au changement climatique. Toutes les régions de France métropolitaine étaient représentées, tant par la présence des élus que des techniciens. La

Martinique et la Guadeloupe étaient également représentées. Le SMSCoT et l'AUDAB ont ainsi oeuvré pendant des mois à l'organisation de cet événement d'envergure.

Organisées autour du thème « Vers de nouveaux modèles d'aménagement des territoires », ces Rencontres ont été l'occasion d'échanges entre experts de l'aménagement, du génie écologique ou de la prospective avec des élus et techniciens élaborant et mettant en oeuvre des SCoT, de témoignages



Introduction des RNS au Grand Kursaal



Soirée de Gala à la Saline Royale d'Arc-et-Senans

d'acteurs pour ensemble relever les défis qui s'imposent désormais aux territoires en matière de sobriétés.

Elles ont également été l'occasion pour les membres de la Fédération de découvrir lors de sorties sur le terrain, les installations de production de « gaz vert » à la station d'épuration de Port Douvot, le panorama paysager ouvert sur la Ville de Besançon depuis le haut des collines, ou encore les enjeux de la nature en ville, de la désartificialisation et de la renaturation au travers du projet de reconversion de l'ancienne friche industrielle de la Rhodia.

Enfin, l'organisation de toute la logistique qui incombait au SMSCoT fut l'occasion de faire découvrir aux congressistes les richesses patrimoniales de Franche-Comté mais également culinaires au travers des différentes soirées organisées à la Citadelle et à la Saline Royale d'Arc-et-Senans, mais également grâce aux cadeaux remis à chacun d'entre eux leur permettant de visiter gratuitement le Musée des Beaux Arts ou de repartir avec une portion de Comté. Les plus courageux ont participé aux réveils sportifs proposés par le personnel du SMSCoT et de l'AUDAB consistant à découvrir lors de footing matinaux ou de randonnées en vélo électrique, la richesse patrimoniale de Besançon et ses environs.

Un site internet a été créé pour gérer les inscriptions aux différentes phases du congrès (rencontres techniques, dîner protocolaire, réveils sportifs, soirée de Gala...). Durant toute la durée des RNS, une plateforme de tchat instantanée a été imaginée par l'équipe.

Les tables rondes des Rencontres nationales 2022 sont disponibles en vidéo sur la chaîne de la FédéSCoT :

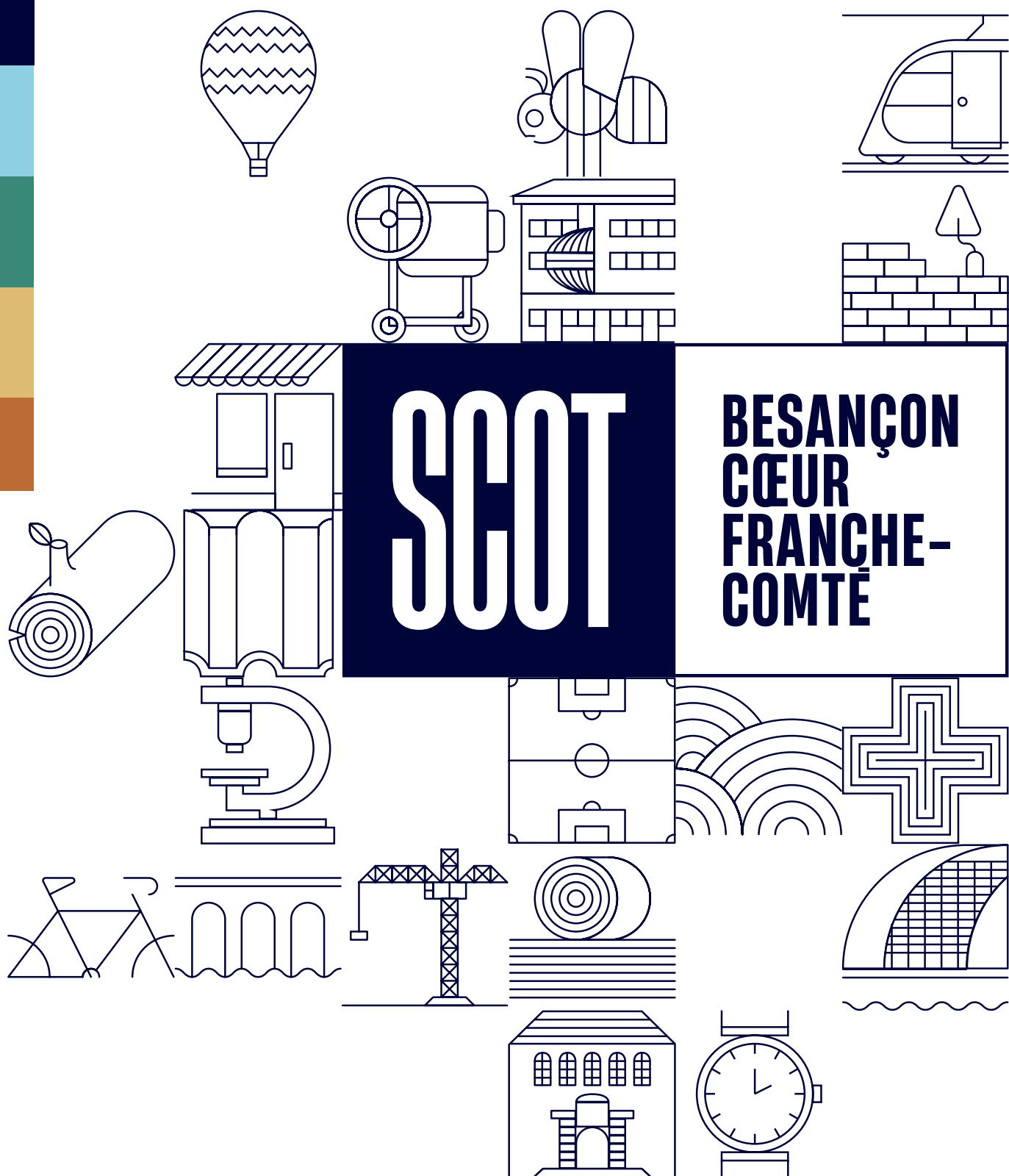
<https://www.youtube.com/channel/UCYjIWX62-qd5ZquEqlpmDQ/videos>



Post sur les préparatifs



Plénière au Grand Kursaal



COORDONNÉES :

Syndicat mixte du SCoT - 4 rue Gabriel Plançon - La City - 25043 Besançon Cedex

Tél. : 03 81 87 89 29

mail : smscot@grandbesancon.fr

Marie-Laure MERLE-BERTIN, Directrice

Thomas VICHOT, Chargé de mission

Juillet 2025 © SCoT Besançon Cœur Franche-Comté